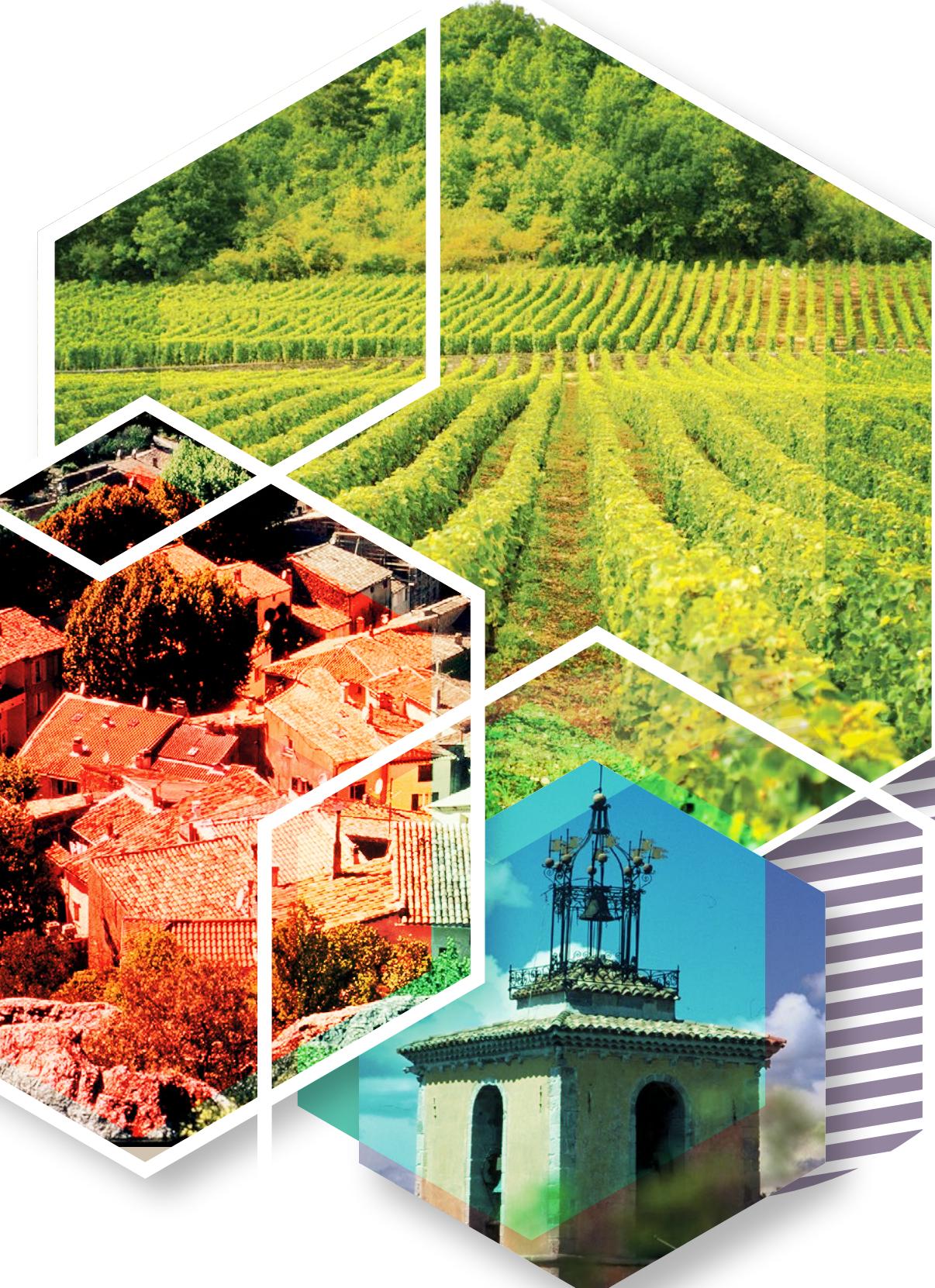


2019



# Rapport d'activité

L'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE AU COEUR DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE



Agglo Provence  
Verte

# “ SOMMAIRE

# “ RETOUR EN IMAGES SUR 2019

## 1 SON FONCTIONNEMENT, SES RESSOURCES, SES PROJETS

Le Territoire .....	09
Les Compétences .....	10
La Vie de l'Agglomération .....	11
Les Finances .....	13
Les Marchés et Assurances .....	15
Les Ressources Humaines .....	16

## 2 DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

La Petite Enfance .....	19
La Culture .....	21
Le Sport .....	23
La Cohésion territoriale et sociale .....	25



## 3 UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ATTRACTIF ET CRÉATIF

Le Développement économique .....	31
L' Agriculture .....	32
Le Tourisme .....	33
L'Habitat .....	34
Les Transports et la Mobilité .....	36
Les Équipements, Ouvrages et Infrastructures .....	37

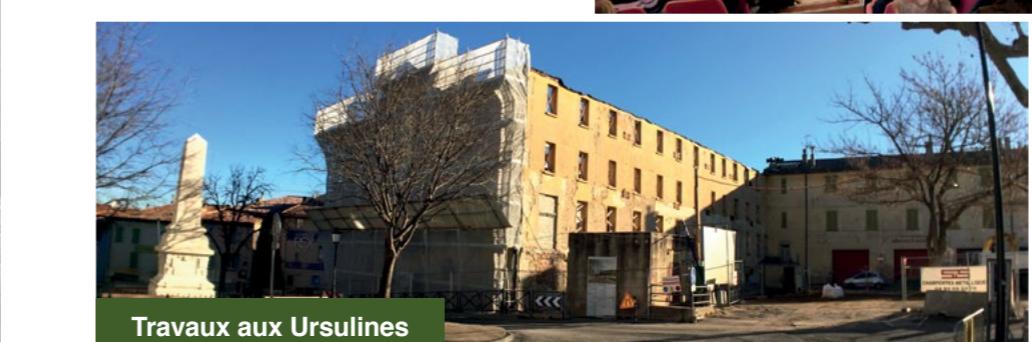


## 4 UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

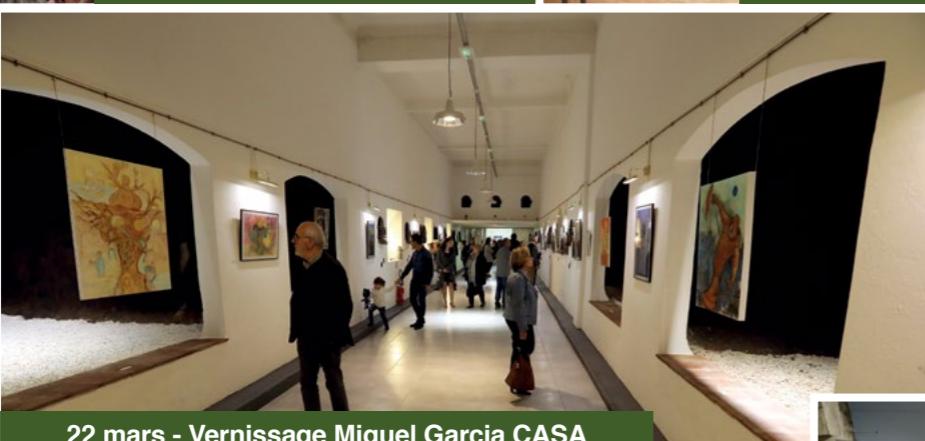
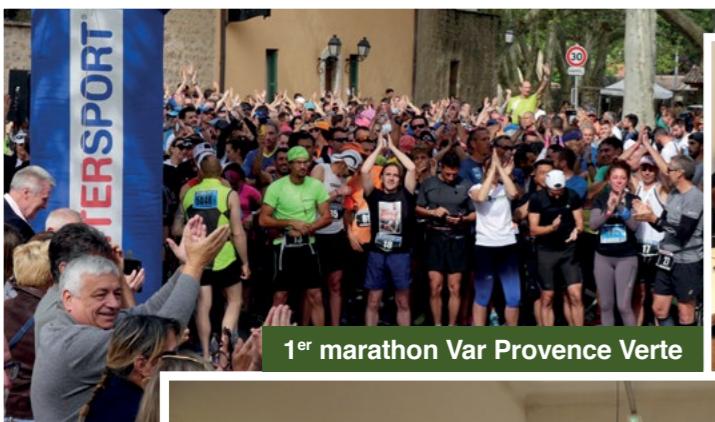
Préserver l'environnement et protéger les milieux naturels .....	41
Prévenir les risques .....	43
Réussir la transition énergétique .....	46



# “ RETOUR EN IMAGES SUR 2019



# “ RETOUR EN IMAGES SUR 2019



# 77

## SON FONCTIONNEMENT, SES RESSOURCES, SES PROJETS

- └ Le Territoire
- └ Les Compétences
- └ La Vie de l'Agglomération
- └ Les Finances
- └ Les Marchés et Assurances
- └ Les Ressources Humaines

### 1 LE TERRITOIRE



### L'Agglomération Provence Verte au cœur de la vie quotidienne

Au cœur du Var, la CAPV est idéalement située.

Avec 100 358 habitants (population INSEE au 1er janvier 2019) 28 communes, 52 conseillers communautaires et un budget global de 160 millions d'euros, l'Agglomération Provence Verte a pour ambition de conduire un aménagement équilibré du territoire et de développer des services publics de qualité pour ses habitants.

Le présent rapport d'activité répondant à une obligation légale (art.L5211-39 du CGCT) permet de faire le bilan annuel des projets et actions de l'Agglomération Provence Verte en retraçant toutes les activités de l'EPCI sur l'exercice. Il est l'occasion de valoriser les politiques publiques portées par l'Agglomération Provence Verte. Enfin, il démontre l'impulsion, la dynamique et l'attractivité de notre territoire.



## 1 LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

### DES COMPÉTENCES AU PLUS PRÈS DU QUOTIDIEN DES HABITANTS

#### LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ⊕ Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur les zones d'activités communautaires
- ⊕ Accompagner les PME et les filière locales
- ⊕ Renforcer l'attractivité économique du territoire

#### L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ⊕ Élaborer le SCOT de la Provence Verte. (Délégation au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon)

#### VOIRIE

- ⊕ Entretenir les voiries des zones d'activités
- ⊕ Aménager et entretenir la voirie d'intérêt communautaire

#### L'HABITAT

- ⊕ Élaborer le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- ⊕ Mettre en œuvre le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter mieux et louer mieux en Provence Verte
- ⊕ Accompagner les particuliers aux travaux de rénovation des façades

#### ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- ⊕ Gérer l'aire d'accueil des gens du voyage d'une capacité de 40 emplacements

#### COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE

- ⊕ Mise en place des projets liés au contrat de ville
- ⊕ Mettre en place une politique de santé globale
- ⊕ Donner vie au projet
- ⊕ Mettre en place un Contrat Local de Santé

#### ACCÈS AU DROIT

- ⊕ Gérer le Point d'Accès au Droit Intercommunal (PADI) et accueillir des permanences juridiques sur Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
- ⊕ Administre le CISPD-R

#### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- ⊕ Contrôler les systèmes d'assainissement des eaux usées des habitations non raccordées au tout à l'égout (Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC)

#### AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

- ⊕ Contribuer à l'aménagement numérique du territoire

#### CULTURE

- ⊕ Administre l'École Intercommunale de Musique d'Art et de Danse (EIMAD) et le Conservatoire de la Provence Verte
- ⊕ Gérer le Réseau des médiathèques
- ⊕ Gérer deux Musées et deux Centres d'Art

- ⊕ Soutenir, promouvoir et développer l'agriculture
- ⊕ Aider les jeunes agriculteurs à s'installer
- ⊕ Promouvoir les produits locaux de qualité

#### FORÊT

- ⊕ Protéger et préserver la forêt
- ⊕ Elaborer un plan pastoral intercommunal
- ⊕ Planifier les équipements et aménagements de massifs forestiers pour prévenir les incendies (PIDAF)

#### PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- ⊕ Faciliter, Accompagner, Informer les particuliers dans leurs travaux de Rénovation Énergétique (FAIRE)
- ⊕ Élaborer un Plan Climat Air Energie (PCAET). (Confié au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon).

#### GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

- ⊕ Collecter et gérer le traitement des déchets ménagers et assimilés. Compétence transférée au Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIVED NG)

#### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- ⊕ Élaborer et mettre en œuvre des actions du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI). Compétence transférée au Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de l'Arc (SABA), Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH) et au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)

#### TRANSPORTS

- ⊕ Gérer et développer l'offre de transport collectif – réseau Mou'venbus
- ⊕ Aménager et rendre accessibles les points d'arrêts

#### PETITE ENFANCE

- ⊕ Gérer les établissements d'accueil des jeunes enfants
- ⊕ Accompagner la parentalité
- ⊕ Gérer le Guichet unique Petite Enfance

#### SPORT

- ⊕ Gérer le complexe aquatique Aquavabre. (Délégation de Service Public à Vert Marine)
- ⊕ Gérer la piscine intercommunale de plein air de Gareoult
- ⊕ Soutenir les grands événements sportifs

#### TOURISME

- ⊕ Contribuer au développement et à la promotion touristique du territoire en partenariat avec l'Office de Tourisme Provence Verte Verdon
- ⊕ Développer une offre structurée d'équipement touristiques



## 1 VIE DE L'AGGLOMÉRATION

### L'INSTITUTION – LES ÉLUS – LES DÉLÉGATIONS

L'Agglo Provence Verte est composée de 28 communes et son assemblée délibérante comprend, au 31 décembre 2019, les 52 conseillers communautaires suivants :



#### DIDIER BREMOND

**Président de l'Agglo Provence Verte**  
**Maire de Brignoles**

#### LES VICE-PRÉSIDENTS

>**JEAN-PIERRE MORIN**  
Vice-Président délégué à l'Enseignement Artistique et Culturel  
Maire de Sainte-Anastasie-sur-Issole

>**GÉRARD FABRE**  
Vice-Président délégué aux Affaires internes  
Maire de Garéoult

>**JEAN-CLAUDE FELIX**  
Vice-Président délégué au Commerce et à l'Artisanat  
Maire de Rocbaron

>**GÉRARD BLEINC**  
Vice-Président délégué à l'Eau et à l'Assainissement  
Maire de Rougiers

>**ROMAIN DEBRAY**  
Vice-Président délégué à la Petite enfance  
Maire d'Entrecasteaux

>**ANDRÉ GUIOL**  
Vice-Président délégué à la Valorisation des déchets ménagers et assimilés  
Maire de Néoules

>**SÉBASTIEN BOURLIN**  
Vice-Président délégué à la Politique de la Ville et au Point d'Accès au Droit  
Maire de Pourrières

>**JEAN-MICHEL CONSTANS**  
Vice-Président délégué aux Transports  
Maire de Tourves

>**DENIS LAVIGOGNE**  
Vice-Président délégué aux Sports  
Maire de Mazagues

>**PIERRETTE LOPEZ**  
Vice-Présidente déléguée aux Affaires sociales  
Maire de Nans les Pins

>**JÉRÉMY GIULIANO**  
Vice-Président délégué à l'Agriculture  
Maire de Le Val

>**FRANCK PERO**  
Vice-Président délégué à l'Animation, Vie associative et Lecture publique  
Maire de Bras

>**JEAN-PIERRE VERAN**  
Vice-Président délégué à l'Habitat et aux Politiques contractuelles  
Maire de Cotignac

>**PATRICK GENRE**  
Vice-Président délégué aux Finances  
Maire de Carcès

>**JACQUES FREYNET**  
Vice-Président délégué à l'Aménagement numérique  
Adjoint au Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

#### LES MEMBRES DU BUREAU

>**ERIC AUDIBERT**  
Conseiller Communautaire  
Maire de Montfort-sur-Argens

>**JEANINE D'ANDREA**  
Conseiller Communautaire délégué au Patrimoine Architectural  
Maire d'Ollières

>**PIERRE GAUTIER**  
Conseiller Communautaire délégué à la Formation, l'Emploi et l'Insertion  
Maire de Forcalqueiret

>**MICHEL GROS**  
Conseiller Communautaire délégué à la Forêt  
Maire de Roquebrussanne

#### > MIREILLE BOUEF

Conseiller Communautaire  
Adjoint au Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

#### > MICHAËL LATZ

Conseiller Communautaire délégué au Développement Durable  
Maire de Correns

#### > SERGE LOUDES

Conseiller Communautaire  
Maire de Chateauvert

#### > CHRISTOPHE PALUSSIERE

Conseiller Communautaire délégué à l'Accueil des Gens du Voyage  
Adjoint au Maire de Pourcieux

#### > JACQUES PAUL

Conseiller Communautaire délégué à la Gestion des Milieux Aquatiques  
Maire de La Celle

#### > GILLES RASTELLO

Conseiller Communautaire délégué aux Politiques Paysagères  
Maire de Plan-d'Aups-Sainte-Baume

#### > CHRISTIAN RIOLI

Conseiller Communautaire  
Maire de Vins-sur-Caramy

#### > BERNARD VAILLOT

Conseiller Communautaire  
Maire de Camps la Source

#### > JOSETTE PONS

Conseiller Communautaire  
Conseillère Municipale de Brignoles

#### > PHILIPPE VALLOT

Conseiller Communautaire  
Conseiller Municipal de Brignoles

#### > PHILIPPE DROUHOT

(Décédé le 8 août 2019)  
Conseiller Communautaire délégué au Tourisme  
Maire de Méounes-les-Montrieux

#### > JEAN-MARTIN GIUSIANO

(à compter du 30 septembre 2019)  
Conseiller Communautaire  
Maire de Méounes-les-Montrieux

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

> OLLIVIER ARTUPHEL  
Adjoint au Maire de Nans les Pins

> VÉRONIQUE BOULANGER  
Conseillère Municipale de Tourves

> CHRISTIAN BOUYGUES  
Adjoint au Maire de Pourrières

> YVON COEFFIC  
Adjoint au Maire de Brignoles

> ALAIN DECANIS  
Conseiller Municipal de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> NADINE EINAUDI  
Adjointe au Maire de Carcès

> AURÉLIE FULACHER  
Adjointe au Maire de Brignoles

> VESSÉLINA GARELLO  
Conseillère Municipale de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> ANNIE GIUSTI  
Adjointe au Maire de Brignoles

> ROGER HUMBERT  
Conseiller Municipal de Brignoles

> ANNE-MARIE LAMIA  
Adjointe au Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> HORACE LANFRANCHI  
Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> CHRISTINE LANFRANCHI-DORGAL  
Conseillère Municipale de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> JEAN-LUC LAUMAILLER  
Adjoint au Maire de Rocbaron

> LAURENT MARTIN  
Conseiller Municipal de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> HENRI-ALAIN MONTIER  
Adjoint au Maire de Garéoult

> LAURENT NEDJAR  
Adjoint au Maire de Brignoles

> ANNE REYNAUD  
Adjointe au Maire de Le Val

> NATHALIE SALOMON  
Conseillère Municipale de Brignoles

> PASCAL SIMONETTI  
Conseiller Municipal de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

> JOCELYNE WUST  
Adjointe au Maire de Garéoult

### Récapitulatif des réunions (Bureau et Conseil Communautaires) et fréquentation :

2019	BUREAU	CONSEIL
Nombre de réunions	10	7
Nombre de délibérations	109	196
Nombre d'élus présents	24/31 = 77 %	40/52 = 76 %
Décisions ou arrêtés pris par délégation du Conseil Communautaire au Président : 255		

### Récapitulatif des commissions et fréquence, par domaine d'intervention :

RESSOURCES		
Finances	C.L.E.C.T. <sup>1</sup>	1
	Finances	4
	M.A.P.A. <sup>2</sup>	4
Commandes publiques	C.A.O. <sup>3</sup>	5
	D.S.P. <sup>4</sup>	4
	C.C.S.P.L. <sup>5</sup>	2

### FAMILLE CULTURE SPORT TOURISME

Petite enfance	3
Sport	5
Tourisme	1
Cohésion sociale	

Politique de la Ville-PADI <sup>6</sup>	2
Emploi-formation-insertion	1
Affaires sociales-CIAS <sup>7</sup>	1
Affaires culturelles	
Enseignements artistiques	1
CoPil réseau Médiathèques	1
Culture	2

### INFRASTRUCTURES ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT

Développement économique	3
Agriculture	2
Transport	4
<i>Habitat-Programme Local de l'Habitat</i>	
Ateliers de travail	4
Comités de pilotage	4
<i>Environnement</i>	
Milieux aquatiques	1
Forêt	1
SPANC	1
Déchets	1
Développement durable	1

<sup>1</sup> Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

<sup>2</sup> Marché A Procédure Adaptée

<sup>3</sup> Commission d'Appel d'Offres

<sup>4</sup> Délégation de Service Public

<sup>5</sup> Commission Consultative des Services Publics Locaux

<sup>6</sup> Point d'Accès au Droit intercommunal

<sup>7</sup> Centre Intercommunal d'Actions Sociale

<sup>8</sup> Comité de Pilotage

## 1 LES FINANCES

### RAPPORT FINANCIER

## LES GRANDS INDICATEURS FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL

Au 31 décembre 2019, l'Agglomération Provence Verte présente une situation financière équilibrée et saine.

#### + Une section de fonctionnement structurellement à l'équilibre

- Des niveaux d'épargne satisfaisants :
- Epargne brute du budget principal : 5.8M€
- Epargne nette du budget principal : 4.9M€
- Des charges de personnel limitées : 8.6M€
- Des charges de gestion maîtrisées : soit 51.2M€

#### + Une pression fiscale stable

- Une fiscalité en cours d'harmonisation (TH, TF, CFE, TEOM)

#### + Un niveau d'endettement maîtrisé

- Stock de dette du budget principal : 13.4M€
- Capacité de désendettement : 3,1 ans
- La dette est saine et est constituée à 50.59 % de taux fixe
- 2 emprunts mobilisés en 2019

#### + Un niveau de solvabilité satisfaisant :

- Fonds de roulement en baisse : 4.9M€

#### + Des dépenses d'équipement ambitieuses

- 14.8M€ de réalisé dont les RAR

#### + Mise en œuvre du transfert de compétence « eau » et « assainissement » à compter du 1er janvier 2020 –par la mise en place de conventions de gestion mais également par la création de 6 budgets :

- Assainissement DSP avec TVA
- Assainissement DSP sans TVA
- Eau DSP avec TVA
- Eau DSP sans TVA
- Régie Eau avec TVA
- Régie Assainissement avec TVA

#### + Création de 6 budgets annexes

(Budgets primitifs – Comptes Administratifs – Budgets supplémentaires et Décisions modificatives) : soit un budget prévisionnel total de 173.4M€

- Budget principal de l'Agglomération : 92,5 M€
- Budgets annexes de zones d'activité : 73,2 M€
- Budget annexe Transports Publics de Personnes : 7,1 M€
- budget annexe assainissement non collectif : 316 427€
- budget annexe photovoltaïque : 17 173€
- budget principal CIAS : 107 964€
- budget annexe Accueil de jour : 235 892€

#### + Mise en place du paiement en ligne à compter du 1er juillet 2019 dans le cadre de la poursuite du processus de « dématérialisation de la chaîne financière et comptable » engagée au sein des collectivités territoriales depuis 2015.



## LES ACTIONS 2019

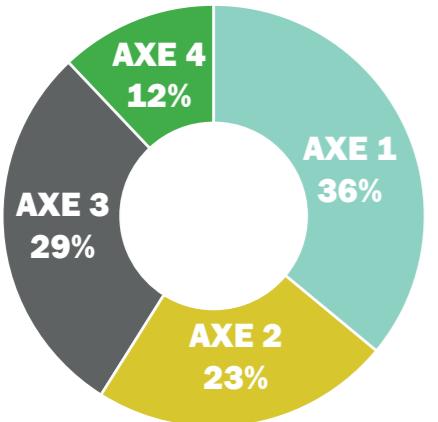
#### + Fiscalité : poursuite de l'harmonisation de la fiscalité à l'échelle du territoire avec l'instauration de la TEOM (avec zonage et lissage) et de la taxe de séjour

#### + Prise de la compétence tourisme au 1er janvier 2019.

#### + Prise de la compétence installation et entretien des abribus et points d'arrêts mobilité au 25 juillet 2019 – création d'un budget annexe Transports Publics de Personnes.

# LES RÉALISATIONS 2019 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CAPV : 66.9 M€ EN FAVEUR DU TERRITOIRE

## »»» RÉPARTITION DU REALISÉ 2019 PAR AXE



- + Axe 1 : Soutenir la solidarité intergénérationnelle, renforcer les services publics de proximité pour un territoire juste et accueillant : 24.2M€
- + Axe 2 : Aménager le territoire afin de le rendre attractif et créatif et favoriser le développement économique : 15.5M€
- + Axe 3 : Protéger l'environnement et préserver les ressources naturelles pour garantir une qualité de vie pour tous : 19M€
- + Axe 4 : des services supports au service des politiques publiques : 8.2M€

**ZOOM  
SUR**

### LE TRANSFERT DES EAUX POTABLES ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Afin de préparer la prise de compétence à compter du 1er janvier 2020, l'Agglomération Provence Verte a élaboré des mécanismes de gestion, souples et adaptés au contexte, en établissant des conventions de délégation qui permettent d'assurer la continuité de service et de maintenir la proximité avec les usagers.

Répondant à la volonté des maires de maintenir le fonctionnement actuel du service et de ne pas bouleverser les pratiques : proximité avec l'usager et les délégataires, organiser et contrôler le fonctionnement du service.

Les compétences Eau et Assainissement sont exercées sur le territoire par des modes d'exploitation variés :

- 1- délégation de service public
- 2- régie avec autonomie financière et personnalité morale,
- 3- régie avec simple autonomie financière
- 4- syndicats

Il a été décidé la création de 6 budgets annexes en M49, permettant ainsi de pouvoir faire la distinction budgétaire et financière, des activités liées aux compétences Eau et Assainissement dans un budget annexe soumis à la nomenclature M49.

### LES FONDS DE CONCOURS

Pour 2019, l'Agglomération Provence Verte a instruit 23 demandes de fonds de concours représentant une aide financière de 1 420 534.90 €.

Montant total des FDC attribués	Montant total des investissements communaux	Taux d'intervention en %
1 420 534.90 €	9 705 806.13 €	14.64%

- + 3 pour le petit Patrimoine 20 000 € (taux d'intervention de 14.28%)
- + 3 pour les équipements sportifs 136 978 € (taux d'intervention de 20%)
- + 3 pour des équipements culturels 58 839 € (taux d'intervention de 30.65%)
- + 6 pour des aménagements urbains 213 449.90 € (taux d'intervention de 25.63%)
- + 7 pour des équipements structurants 991 268 € (taux d'intervention de 12.84%)

## 1 MARCHÉS ET ASSURANCES MARCHÉS PUBLICS – SERVICE JURIDIQUE

### »» UNE DIRECTION ACHAT ET AFFAIRES JURIDIQUES QUI VISE LA PERFORMANCE ET L'EXCELLENCE

#### LA COMMANDE PUBLIQUE

##### UN SERVICE EFFICACE :

Service ressource pour l'ensemble de l'Agglomération, le service Achat a, en 2019, prouvé son expertise par un accompagnement qualitatif des services et des entreprises.

Les dispositions du Code de la Commande Publique, entré en vigueur le 1er avril 2019, ont été intégrées aux nouvelles procédures lancées cette année.

Les coûts de publicité ont pu être optimisés grâce aux groupements de commande mis en place avec le CIAS, la Régie des eaux et les Communes.

##### UN OUTIL DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION :

Si la sécurisation des marchés reste au cœur des préoccupations du service, un partenariat avec le Département a également permis d'intégrer des clauses sociales aux marchés. La clause a pour objectif la réalisation d'une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Ainsi les marchés de travaux de la crèche La Tour et des voies d'accès du secteur 5 de la zone d'activités de Nicopolisont notamment été clausés en 2019.

#### LES CHIFFRES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- + 11M€ TTC d'achats réalisés en 2019
- + 44 nouvelles procédures lancées cette année en 2019
- + 19 Commissions dont 8 CAO, 5 CMAPA, 2 CCSPL et 4 CDSP.
- + 25 dossiers de sous-traitance constitués en 2019 pour le chantier des Ursulines.
- + Plus de 400 000 € d'économie grâce aux négociations menées en 2019 avant attribution des marchés.

#### LES AFFAIRES JURIDIQUES

##### UN SERVICE EN APPUI DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS ET DES PROJETS DE L'AGGLOMÉRATION :

Bien identifié et structuré, le service juridique conseille les services opérationnels, sécurise les actes et gère le portefeuille des assurances. En 2019, le suivi des dossiers de sinistres notamment en garantie décennale a permis à la collectivité de percevoir plus de 220k€ d'indemnisation. Le marché d'assurance flotte automobile et le marché DO/TRC relatif à la crèche La Tour ont été attribués. 20 déclarations de sinistres ont été effectuées. Sur 5 dossiers de contentieux soldés en 2019, 4 ont été remportés. Le service a assuré le suivi de 18 baux et les formalités liées aux mutations foncières. Le transfert de la compétence eau et assainissement et l'inflation normative ont également impacté le fonctionnement du service. La production de notes juridiques et de modèles a permis à l'Agglomération de lancer des projets structurants et d'envergure pour le territoire.

#### LES CHIFFRES DU SERVICE JURIDIQUE

- + En 2019, le suivi des dossiers de sinistres notamment en garantie décennale a permis à la collectivité de percevoir plus de 220 000 € d'indemnisation.
- + 20 déclarations de sinistres ont été effectuées.
- + Sur 5 dossiers de contentieux soldés en 2019, 4 ont été remportés.
- + Le service a assuré le suivi de 18 baux et les formalités liées aux mutations foncières.

#### ZOOM SUR »» LA COMMANDE PUBLIQUE, UN Outil EN FAVEUR DES NORMES ENVIRONNEMENTALES, DES CIRCUITS COURTS ET DE LA QUALITÉ :

Les marchés de travaux liés à la construction des crèches s'inscrivent dans une démarche de qualité environnementale du bâtiment afin d'opérer une optimisation technico-économique des projets. Les marchés de fourniture de repas intègrent des critères de performances en circuit-court, traçabilité et variété des produits. Les produits frais, bio et labellisés sont privilégiés pour un équilibre nutritionnel préservé. Les Délégations de Service Public (DSP) des crèches privilient l'accompagnement à la parentalité, le maintien du personnel en place et proposent 25% à 40% de produits BIO.



## 1 RESSOURCES HUMAINES LA GESTION DES AGENTS

Le Service des Ressources Humaines, au-delà de sa fonction de conseil et de support auprès des directions et des agents, est chargé de gérer financièrement et administrativement tous les personnels de l'Agglomération dans le respect de la réglementation en vigueur et du budget principal voté.

### UNE ORGANISATION POUR GAGNER EN PERFORMANCE

- + Dématerrialisation /informatisation RH : Mise en œuvre de changements technologiques en collaboration avec la DSI afin de permettre un accès informatique pour chaque agent.
- + En matière de communication interne tous les formulaires sont mis en ligne sur le site intranet de l'Agglomération «intracom», des informations sont régulièrement communiquées via la newsletter « Agglonews » afin de donner plus d'autonomie aux agents et leur permettre d'accéder aux informations RH rapidement



#### ACTIONS EN 2019

- + Mise en place du prélèvement à la source (PAS)
- + Mise en place du télétravail pour des situations spécifiques
- + Préfiguration du passage à la Déclaration Sociale Nominative (DSN) pour le 1er janvier 2020

A noter : les réunions du C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) ont porté principalement sur l'état d'avancement du D.U.E.R.P. (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et sa restitution lors de la séance du 03 décembre 2019 par l'ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du VAR.

C'est un outil évolutif qui doit être actualisé annuellement, et qui comporte 4 unités de travail :

- Musées et Centres d'art
- Petite Enfance
- Techniques et Administratifs
- Enseignements Artistiques

#### Récapitulatif des instances paritaires

2019	Comité Technique	C.H.S.C.T.
Nombre de réunions	3	3
Nombre de délibérations	15	4



#### LES CHIFFRES CLÉS

##### Répartition hommes femmes :

Les effectifs sont composés de 77 % de femmes et 23 % d'hommes.

La moyenne d'âge des agents est de 44 ans.

#### Structure des effectifs par catégorie



Catégorie	Nombres d'agents
Catégorie A	42
Catégorie B	72
Catégorie C	114
Autres	41
<b>Totaux</b>	<b>269</b>

#### RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN NOMBRE :

Catégorie	Nombre d'agents
Titulaires	173
Contractuels	55
Contrats aidés	1
Apprentis	3
Vacataires	10
<b>Totaux</b>	<b>269</b>

### ZOOM SUR



#### LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS :

À la CAPV, c'est :

- + 1 plan de formation annuel
- + 1 convention de partenariat de formation professionnelle
- + des formations intra sur mesure.
- + Adaptation des actions de formations : un axe de priorité pluriannuel a été engagé sur le volet formation afin de spécialiser les agents à de nouveaux métiers de la Fonction Publique Territoriale, améliorer le management de proximité et offrir un accès plus souple aux actions de professionnalisation sur le territoire de l'Agglomération grâce au partenariat avec le CNFPT.

#### LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : MISE EN PLACE DU SERVICE D'ÉCOUTE ET D'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE AUPRÈS DE NOTRE ASSUREUR STATUAIRE.

Afin de renforcer les actions de prévention des risques psychosociaux déjà initiées au sein de l'Agglomération par le biais de la mise en œuvre du D.U.E.R.P et de permettre aux agents qui se sentent isolés ou qui ne savent vers quels professionnels locaux s'adresser, il a été décidé de mettre à la disposition des agents une équipe de professionnels formés à l'écoute et à l'accompagnement psychologique dans le respect des règles déontologiques de la profession. Ce service permet aux agents qui en éprouvent le besoin de pouvoir exprimer leurs inquiétudes personnelles ou professionnelles de façon anonyme, confidentielle et gratuite. A cet effet, un numéro de téléphone vert et un espace personnel internet leur est dédié pour consulter en cas de besoin 24h/24j et 7/7j



”

## DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

- └ La Petite Enfance
- └ La Culture
- └ Le Sport
- └ La Cohésion territoriale et sociale

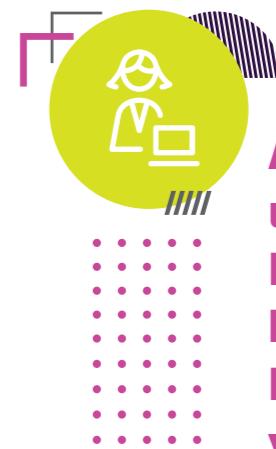
### 2 PETITE ENFANCE L'OFFRE DE SERVICE AUX FAMILLES

#### LA PETITE ENFANCE

L'Agglomération Provence Verte propose des services d'accueil de qualité contribuant au développement, au bien-être de l'enfant et de la famille



Adapter les services aux besoins des familles : accompagnement dans la fonction parentale, briser l'isolement, tisser du lien, aider à l'équilibre de la famille :  
6 lieux d'accompagnement à la parentalité collectifs ou individuels répartis sur le territoire



**Avec le Guichet unique Petite Enfance,  
l'Agglomération Provence Verte vous simplifie la vie dans vos démarches.**

##### Pluralité des offres et modes d'accueils

28

**Établissements collectifs  
dont 7 structures en régie**

04

**Relais Assistantes  
Maternelles dont 3 avec  
itinérance**

442

**Assistantes Maternelles**

**Avec deux accueils physiques et téléphoniques un à Brignoles et un à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume**

**Et un outil numérique portail Internet :  
[ca-provenceverte.portalfamilles.net/maisonenfance.fr](http://ca-provenceverte.portalfamilles.net/maisonenfance.fr)**

Le Guichet Unique permet d'obtenir les renseignements sur les services de la Petite Enfance, les modes de garde sur le territoire de l'Agglomération.

Il analyse les besoins des familles, les conseille sur le mode de garde ou le service le plus adapté à leur situation.

Il met en contact les familles et le Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Le Guichet Unique assure une équité et une impartialité dans le traitement de la demande de pré-inscription.



## Les actions 2019

Avec les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) en régie :



**DÉVELOPPEMENT**

Organisation de la 4<sup>ème</sup> Journée Petite Enfance le 28 septembre 2019 qui a accueilli 1588 participants

**ZOOM SUR**



### GESTION DE CRISE LIÉE AUX INONDATIONS EN NOVEMBRE 2019

La crèche «les Cystes» dont la gestion est confiée au délégué « Crèche de France » a été lourdement touchée par les inondations de novembre 2019. Ne pouvant plus accueillir les enfants et les familles, la crèche a été relogée immédiatement dans les locaux du Guichet Unique et du RAM situés dans le centre-ville de Brignoles, le temps de remettre en état les lieux sinistrés. Cette mise à disposition illustre la solidarité et la bonne coordination des services pour la continuité de l'accueil des enfants, le déploiement d'un réseau de solidarité entre différents services de la Ville, de l'Agglomération et du délégué pour que chacun puisse poursuivre ses missions et ses actions. Ainsi le service rendu aux familles a été maintenu.

## 2 CULTURE

OFFRES CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE- MUSÉES ET ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

UNE OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE DIVERSIFIEE ET DE QUALITE

**MUSÉES** : L'Agglomération Provence Verte propose un accès à la Culture tout public de grande qualité, à travers divers lieux portant chacun une signature bien définie, permettant la valorisation du patrimoine territorial (Musée des Gueules Rouges, Musée des Comtes de Provence) et l'ouverture sur l'art contemporain (Centre d'Art de Châteauvert).

Complétant l'offre musicale intercommunale en 2019, le Centre d'Art de Sainte-Anastasie a été transféré à la CAPV en 2019, de par sa position géographique au sud du territoire et le charme indéniable du site occupé, une ancienne cave coopérative vient compléter l'offre culturelle.

Ces Musées et Centres d'art ouverts au grand public accueillent également des classes de tout niveau scolaire, des centres de loisirs ainsi que des structures éducatives spécialisées.

Tout au long de l'année, le «Pass Musée» a été remis aux visiteurs permettant de visiter 3 structures de l'Agglomération Provence Verte à tarif réduit, la 8ème visite étant offerte.

**ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES** : L'Agglomération gère deux structures : le Conservatoire Provence Verte et l'Ecole Intercommunale de Musique, d'Arts et de Danse qui bénéficient toutes deux du label d'État Conservatoire à rayonnement intercommunal

De nombreuses disciplines sont enseignées à plus de 1 200 élèves (95% issus de l'Agglomération)

Ces disciplines s'adressent à tous les publics, enfants, adolescents et adultes et sont regroupées au sein de cinq domaines la Musique, la Danse, l'éveil musical, le Théâtre et les Arts Plastiques

Pour la musique, la pratique d'une vingtaine d'instruments est proposée : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cornet, Trombone, Tuba, Percussions, Guitare, Guitare électrique, Guitare basse, Batterie, Accordéon, Galoubet tambourin, Orgue, Piano.

**ZOOM SUR**

### La création d'un Conservatoire unique

+

L'Agglomération Provence Verte œuvre à la création d'un Conservatoire unique classé par l'État, pour l'ensemble du territoire dont l'action sera déployée en deux sites principaux, Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, chacun pouvant disposer d'antennes de proximité dans d'autres communes. Cet établissement aura pour objectif de garantir un enseignement de qualité diversifié et accessible à tous.

### Une année 2019 riche en événements culturels

- +

À l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, le 18 mai 2019, le Musée des Gueules Rouges et le Musée des Comtes de Provence ont exceptionnellement ouvert gratuitement leurs portes de 20h à minuit. Un vif succès auprès du public avec plus de 500 personnes qui se sont déplacées à cette occasion.

- +

Les établissements d'enseignements artistiques ont également contribué à proposer des scènes ouvertes, auditions d'élèves, classes orchestre ... dans de nombreux lieux de l'Agglomération. La fête de l'EIMAD à Châteauvert a rencontré un beau succès avec une programmation qui s'est étirée de 13h jusqu'à plus de 22h30. À Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le conservatoire a ravi le public de la Croisée des Arts cette année avec une belle programmation de spectacles d'élèves et de professeurs. En point d'orgue, un concert le 2 juillet 2019 où les œuvres ont été commandées et créées spécialement par le compositeur italien Claudio Gabriele.

## LES CHIFFRES 2019

- +
- 21 514 visiteurs
- 8 vernissages,
- 6 conférences,
- 4 681 élèves
- 6 événements locaux et nationaux : Printemps des Poètes, Printemps de la Culture de la ville de Brignoles, Journée des Métiers d'art, Nuit des Musées, Journées européennes du Patrimoine, Fête de la Science.

## RÉPARTITION PAR DOMAINE D'ENSEIGNEMENT :

- +
- Musique 66 %
- Danse 15 %
- Eveil /Init /Musicadance 11 %
- Arts plastiques 4 %
- Théâtre 4 %

## LES PARCOURS EAC

### PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération, une convention de développement de l'Education Artistique et Culturelle a été signée le 18 septembre 2019

La signature de cette convention répond à un objectif 100% Education artistique et culturelle (EAC) et marque une volonté commune des signataires de s'engager dans une démarche de partenariat en faveur de tous les habitants et particulièrement les jeunes.

La Communauté d'Agglomération s'appuie sur les structures culturelles afin d'animer la convention à travers les projets et structures comme l'orchestre à l'école, les interventions musicales en milieu scolaire, les résidences d'artistes, les musées et centres d'art. Via l'appel à projet culturel, plus de 15 associations soutenues par l'agglomération ont contribué à renforcer ce parcours EAC.



## LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

### 14 Médiathèques accessibles à tous

L'Agglomération Provence Verte porte cette coopération intercommunale par le partage des outils informatiques classiques de gestion des médiathèques et par la création d'un portail web de lecture publique donnant accès à une offre documentaire et de services en ligne commune. Le réseau des Médiathèques, c'est l'espace, la gratuité et l'accessibilité pour tous à la lecture publique. Cette coopération s'inscrit dans la double démarche de rationaliser certaines tâches professionnelles à l'échelle d'un réseau élargi, et de proposer de nouveaux services aux usagers de l'ensemble des communes participantes, dans le respect de leur identité et de leurs compétences propres.

### Comment ça marche ?

#### • 1 abonnement, 1 carte, 1 navette, 14 médiathèques et 1 Centre d'Art :

Avec une inscription unique, les usagers empruntent et restituent l'ouvrage dans la médiathèque de leur choix. La navette du réseau les prend en charge pour les restituer à leur structure d'origine.

Ils ont accès à l'ensemble du catalogue et des animations. Il suffit de s'inscrire dans la médiathèque la plus proche de chez soi (gratuit pour les résidents des communes adhérentes au réseau) pour accéder aux services du réseau.

Le Centre d'Art Contemporain de Châteauvert (CACC) fait aussi partie du Réseau !

Il propose de faire découvrir aux lecteurs curieux en art contemporain un riche fond documentaire sur la question.

#### • 1 portail en ligne [www.mediatheques.caprovenceverte.fr](http://www.mediatheques.caprovenceverte.fr) :

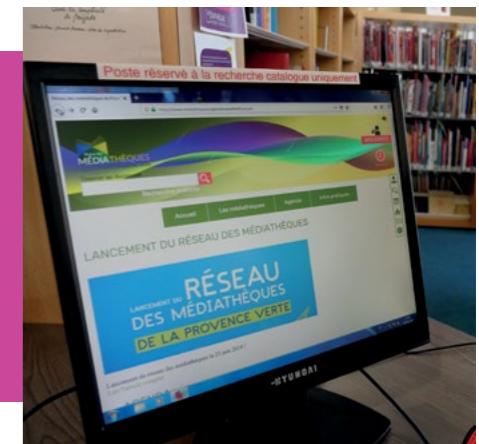
Pour réserver les documents, prolonger les prêts, consulter l'agenda de toutes les médiathèques..., et beaucoup plus encore

### LES 14 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2019

- Bras, Brignoles, Carcès, Cotignac, Entrecasteaux, La Roquebrussanne, Le Val, Méounes-lès-Monttrieux, Montfort-sur-Argens, Nans-les-Pins, Néoules, Pourcieux, Pourrières et Tourves

## LES CHIFFRES CLÉS

- 14 communes et un Centre d'Art
- 40 professionnels des métiers du livre et 23 bénévoles
- 150 000 documents disponibles : livres, périodiques, DVD, CD....
- 15 300 inscrits (15% de la population de l'Agglomération).
- 1 759 ouvrages ont circulé de juillet à décembre 2019



### Lancement officiel du Réseau des Médiathèques

Le Réseau des Médiathèques a été officiellement lancé le 25 juin 2019 par Didier Brémont, Président de l'Agglomération Provence Verte, en présence de Franck Péro, Vice-président en charge de la lecture publique, et d'élus du territoire devant un public venu nombreux sur le parvis de la Médiathèque de Brignoles. Un spectacle gratuit tout public présentant un duo cirque contemporain « Enlivrez-vous » par la Cie du Contrevent a animé l'événement. Ce spectacle a ensuite été délocalisé les 26 et 27 juin 2019 à Nans-les-Pins, Entre-casteaux et Méounes, préfigurant ainsi la programmation culturelle du réseau.

## ZOOM SUR

### 2 SPORT

#### DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

L'Agglomération Provence Verte poursuit sa politique sportive en faveur du développement de la pratique sportive et du soutien aux événements sportifs portés par les associations et les communes.

Les équipements aquatiques et les manifestations sportives sont ainsi développés grâce au soutien financier de l'Agglomération Provence Verte.

EN 2019, la fréquence du complexe aquatique Aquavabre a augmentée de 6,2 % par rapport à 2018. La fréquentation des classes de l'enseignement primaire : grande section de maternelle, cours élémentaire 1ère année, cours moyen 1ère année de l'ensemble des établissements du premier degré du territoire communautaire est également en hausse de + 21,2%.

Les activités aquatiques encadrées ouvertes au public rencontrent également un réel succès où chaque semaine, près de 700 personnes viennent apprendre à nager, se perfectionner ou se tenir en forme avec l'aquagym et l'aquacycling.

La piscine intercommunale de plein air à Garéoult a quant à elle accueilli plus de 8 000 entrées, dont 760 enfants des centres de loisirs ainsi que plusieurs classes de 6ème du Collège Guy de Maupassant à Garéoult durant le mois de juin.

Enfin, l'étude de préfiguration et de faisabilité d'un nouveau centre aquatique intercommunal à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, au quartier Clos de Roques, a été menée à terme au cours du premier semestre 2019. Plusieurs scénarios d'équipement ont ainsi pu être définis en fonction des besoins du territoire.



## LES CHIFFRES CLÉS

- Complexe aquatique « Aquavabre » de Brignoles
- 153 000 entrées publiques dont 22 300 scolaires
- 700 personnes par semaine participent aux activités proposées : apprentissage de la natation, aquagym...
- Piscine intercommunale de Garéoult : 8 000 entrées dont 760 enfants des centres de loisirs

## DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ORGANISÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO-MÉRATION PROVENCE VERTE ONT ÉTÉ CRÉÉS PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN 2019.

- + **Le premier Marathon Var Provence Verte**  
Course sportive alliant découvertes et instants festifs, au cœur d'un territoire d'exception.
- + **La première course de côte automobile de Mazaugues-Provence Verte** organisée les 5 et 6 octobre a brillamment réussi son lancement avec la participation de 115 pilotes de barquettes et voitures fermées et avec plus de 1 000 spectateurs durant les deux jours de la manifestation.

ZOOM  
SUR

### Le premier Marathon Var Provence Verte

- + Organisé le 11 mai 2019, ce premier marathon a permis à plus de 500 coureurs de traverser un territoire exceptionnel, sur 42,195 km entre l'Abbaye de La Celle, Tourves, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Brignoles, au cœur de la nature, en sillonnant des champs de vignes, oliveraies, lavandes et en longeant les cours d'eau.

#### Plusieurs formules de course étaient au programme de cette fête du sport :

- + Course en relais par équipe de 3 (Relais entre 13 et 14,5 km),
- + Course en relais par équipe de 5 sur 42,195 km,
- + Run And Bike Marathon (Equipe de deux, un vélo pour deux),
- + Challenge Famille (Animation de 3 km relais parents enfants),
- + Randonnées proposées au départ de différentes communes allant de la randonnée découverte famille à la randonnée sportive.



- + Les nombreux participants ont ainsi eu l'occasion de découvrir cet événement ludique et festif grâce aux nombreuses animations proposées avant, pendant et après le marathon.
- + Le marathon Var Provence Verte a enfin été l'occasion de faire la promotion de la destination et du territoire « PROVENCE VERTE », de son patrimoine historique, culturel et naturel, propre à dynamiser le temps d'un week-end son activité économique.



## 2 COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE SOUTIEN À L'ACCÈS AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE

“

### Le contrat local de santé

La santé est un capital à préserver, chez les jeunes, au travail, auprès de nos anciens et surtout auprès des populations les plus vulnérables.

En s'engageant dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS), l'Agglomération souhaite construire un projet de santé et répondant aux enjeux du territoire :

#### Les trois axes du Contrat Local Santé

- + Favoriser l'accessibilité aux soins qu'elle soit géographique, sociale ou financière.
- + Mieux organiser l'offre de soins hospitaliers et ambulatoires.
- + Améliorer l'état socio-sanitaire de la population.

Il a été engagé avec les équipes du Comité départemental d'éducation pour la santé du Var (CODES 83) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) un travail partenariat dynamique et constructif, autour de groupe de travail pour aboutir à un diagnostic présenté aux élus le 2décembre 2019 à Nans-les-Pins.

La Provence Verte a connu une très forte croissance démographique, elle est concernée par un vieillissement de la population et une fragilisation de certains de ces habitants.

La répartition de l'offre de soins et notamment de l'offre de prévention et de promotion de la santé ne permet pas aujourd'hui à toute la population d'avoir aisément accès aux services.

On constate une faible densité de médecins généralistes 78.7 pour 100.000 habitants contre 108.8 sur la Région Sud.

Du fait de leur âge et en l'absence de nouvelles installations, les effectifs diminuerait très fortement les prochaines années passant de 75 en 2019 à 43 lorsque les praticiens feront valoir leur droit à la retraite.

L'offre de médecine spécialisée est limitée mais la plupart des spécialités courantes sont présentes à Brignoles

L'offre hospitalière est également limitée, y compris l'offre en psychiatrie, dont la palette est complète mais saturée.

Désormais, le travail porte sur la rédaction d'un programme d'actions qui ne doit pas être un simple catalogue de dispositifs et de ressources mais qui doit permettre de décliner des actions qui répondent aux besoins et attentes des habitants de toute la Provence Verte.

ZOOM  
SUR

### Le projet de création d'une « Maison des internes »

Le projet est de doter le Centre hospitalier Jean Marcel d'une structure résidentielle accueillant les étudiants internes en médecine. Les médecins de garde et les médecins vacataires pourraient aussi être accueillis au sein de cette structure.

L'Agglomération Provence Verte a sollicité le CAUE du Var pour réaliser une étude de faisabilité technique qui permettra d'établir un plan de financement complet et un calendrier de réalisation.

En offrant le meilleur cadre de vie possible aux étudiants en médecine, la « Maison des internes » permettra de favoriser la découverte du territoire de la Provence Verte par les étudiants, pour favoriser l'installation des médecins généralistes et spécialistes.

## L'Agglomération Provence Verte chef de file de la Politique de la Ville

### Actions

#### La politique de la ville en 2019 c'est :

- + Un budget de 249 690 € dot 55 000 € de la CAPV
- + Le financement de 3 postes adultes relais, 17 projets financés, 34 en faveur de 3650 habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville
- + 98 000 € consacrés par Var Habitat et la LVF à la réhabilitation des HLM de la route du Luc et du Carami.
- + La prise en compte d'actions spécifiques sur des quartiers prioritaires (Brignoles -centre et HLM route du Luc) dans le cadre d'une stratégie globale d'aménagement
- + La mobilisation de politiques sectorielles et de services publics

### “ La prévention de la délinquance, de la radicalisation et accompagnement des victimes

L'Agglomération Provence Verte est chargée de l'animation et de la coordination de cette instance en cohérence avec la stratégie nationale de la prévention de la délinquance.

#### LES OBJECTIFS SONT DE :

- + Cordonner et fédérer les acteurs locaux (police, gendarmerie, le parquet, le barreau, les associations, etc.)
- + Mutualiser les ressources et favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.
- + Assurer une veille thématique, juridique et diffuser l'information.

Il a été organisé différentes formations en direction des agents des collectivités et des intervenants du secteur associatif du territoire :

- + Deux sessions de deux jours sur les Valeurs de la République et la Laïcité (50 participants)
- + Une formation d'1,5 jours sur la prévention de la radicalisation. (25 participants)

Les communes de Garéoult et de Tourves ont été accompagnées dans la mise en place de cellules partenariales de Veille Éducative et Sociale et la commune de Brignoles dans le développement de sa Cellule de Veille Tranquillité Publique. L'Agglomération Provence Verte participe au développement de dispositifs de mise à l'abri et d'accompagnement des victimes par le financement :

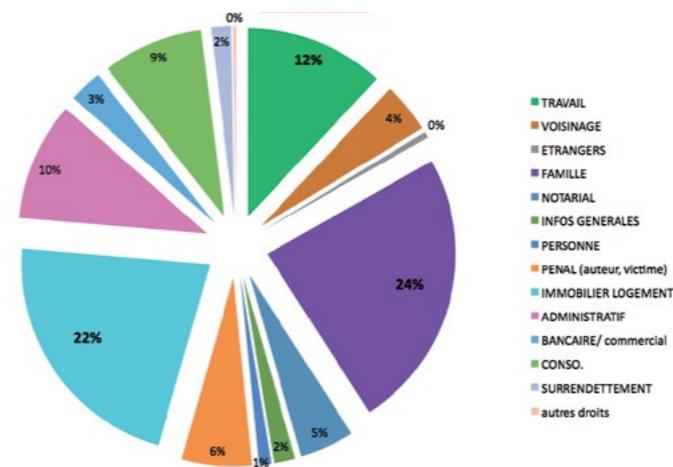
- + D'un appartement dédié aux victimes de violences intrafamiliales sur Brignoles.
- + D'un poste d'Intervenant Social en Gendarmerie basé sur la compagnie de Brignoles et en capacité désormais d'intervenir au sein des autres brigades du territoire.

## F 2 COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE POINT D'ACCÈS AU DROIT « UN SERVICE OUVERT À TOUS »

Le Point d'Accès au Droit Intercommunal (PADI) accueille gratuitement et de manière confidentielle les usagers afin de répondre à de nombreuses problématiques juridiques dans plusieurs domaines du droit. Les antennes de Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ont des missions identiques. Elles accueillent les mêmes intervenants qui animent des permanences juridiques afin de répondre le plus largement possible aux différentes problématiques : Famille, travail, logement, médiation familiale, aides aux victimes, recours amiable, succession, etc...

### Bilan 2019

#### Motif des demandes



	RDV donnés	pers.réorientées
Antenne de Brignoles	1688	1232
Antenne de Saint Maximin	1153	639
Total PADI	2841	1871

#### Provenance des usagers :

CAPV : 3899 personnes / Hors CAPV : 813 personnes

Bras	106	Méounes	52
Brignoles	1335	Montfort s/Argens	39
Camps la Source	60	Nans les Pins	104
Carces	87	Néoules	52
Chateauvert	4	Ollières	39
Cotignac	49	Plan d'Aups	104
Correns	37	Pourcieux	34
Entrecasteaux	6	Pourrières	81
Forcalqueiret	77	Rocbaron	78
Garéoult	78	Rougiers	58
La Celle	62	Sainte Anastasie	40
Le Val	203	Sainte Maximin	892
La Roquebrussanne	48	Tourves	219
Mazaugues	16	Vins s/Caramy	29

Outre ses missions d'accueil, de conseil ou de renseignement, et grâce au réseau partenarial le PADI est représenté à des réunions de travail sur différentes thématiques, dont celles mises en place dans le cadre du CISPD-R (violences faites aux femmes, radicalisation ...).

#### ZOOM SUR

#### Les actions du Point d'Accès au Droit Intercommunal

- + Le Procès Pénal Interactif qui s'est déroulé le 25 avril 2019 avec les Collèges LEÏ GARRUS et Henri MATISSE de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (400 élèves de 4<sup>ème</sup>).
- + Les « Journées Citoyenneté » pour la formation des délégués de classe des collèges Gassendi à Rocbaron, Leï Garrus à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Cézanne à Brignoles (1<sup>er</sup> trimestre 2019).
- + La 2<sup>ème</sup> édition de la « Journée Egalité Homme = Femme » avec les élèves de Premières et de Terminales ST2S du Lycée Raynouard à Brignoles (le 18 novembre 2019).





## 2 COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE

### L'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER « LOU SOULÉOU DE MAÏA »

L'Accueil de Jour Autonome « Lou Soulou de Maïa » géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale a pour missions le soutien aux familles et la prise en charge du patient sont les missions quotidiennes de l'Accueil de jour (ADJ) afin de contribuer au maintien à domicile le plus longtemps possible.

Pour les familles, il s'agit de les aider en leur permettant d'avoir du répit, d'être accompagnées au quotidien (soutien psychologique, aide aux démarches administratives)

Pour le patient, il s'agit de rompre avec la solitude et renouer du lien social par des activités variées dans un but thérapeutique.

### Bilan 2019

46 patients ont été accueillis sur les 228 jours d'ouverture et sont répartis en 2 groupes homogènes :

- Le premier pour les personnes à un stade modéré de la maladie,
- Le deuxième pour les personnes à un stade avancé, voire sévère de la maladie.

### Les activités et les manifestations 2019 :

#### + Tout au long de l'année, des activités sont proposées aux pensionnaires.

- Ateliers de dessin, peinture, jeux de société avec les élèves de l'école « L'Olivier »
- Rencontres et chantier « jeunes citoyennes » : peinture de la fontaine et du local technique.

#### + Manifestations :

- Restitution des ateliers « La Chanson lien de mémoire » : 3 avril 2019
- Participation à la foire de Brignoles : 15 avril 2019
- Participation au forum des associations de Brignoles : 1er septembre 2019
- Organisation de la matinée portes ouvertes pour la « Journée mondiale Alzheimer » avec réception du chantier « Jeunes citoyennes » : 21 septembre 2019
- Organisation de la journée inter Accueil de Jour Paca : le 5 octobre 2019
- Organisation de la fête de Noël avec les familles : 18 décembre 2019

#### + Sorties organisées pour les patients :

- Sortie à Marseille et Cassis : 24 avril 2019
- Sortie « plage » à Hyères : 24 juin 2019
- Repas dansant du CCAS de Brignoles : 16 octobre 2019
- Repas de Noël du CCAS de Brignoles : 11 décembre 2019

#### Le chantier « jeunes citoyennes » : (juillet 2019)

Un chantier peinture « jeunes citoyennes » a mobilisé dix ados de 13 à 17 ans à l'Accueil de jour « Lou Soulou de Maïa ».

En deux semaines, à raison de six séances de trois heures chacune, 10 jeunes Brignolaises de 13 à 17 ans, encadrées par deux artistes de l'association Le Bazar du Lézard, Elise Picot et Magali Savary, ont repeint et décoré l'ancienne fontaine de l'Accueil de Jour ainsi que la façade du local technique.

Ce chantier « jeunes citoyennes » exclusivement réservé aux filles, était porté par le CCAS de Brignoles et la Ligue Varoise de Prévention que l'Agglomération Provence Verte a financé au titre de la Politique de la Ville.

Une occasion pour ces jeunes filles de se retrouver autour d'un projet motivant, dans un environnement inhabituel qui leur a permis de découvrir les vertus des échanges intergénérationnels.

La restitution officielle du chantier peinture s'est déroulée le samedi 21 septembre 2019 à l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer organisée à l'Accueil de Jour.

#### La rencontre régionale des Accueils de Jour PACA (samedi 5 octobre 2019)

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, l'Accueil de Jour de Brignoles « Lou Soulou de Maïa » a organisé une Rencontre régionale des Accueils de Jour PACA le samedi 5 octobre dans ses locaux. Une quarantaine de professionnels représentant 12 Accueils de jour de la région se sont réunis.

**ZOOM  
SUR**

“



## 2 COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE

### CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)

Le CLIC de la Provence Verte labellisé en niveau 2 est administré par l'Agglomération Provence Verte et le CIAS suite au transfert d'autorisation le 3 février 2017.

### Activité 2019

Le bureau d'accueil est situé à la maison des services publics à Brignoles. L'assistante sociale, coordinatrice du CLIC de la Provence Verte, a effectué des déplacements professionnels sur 17 communes du périmètre de l'Agglomération Provence Verte.

#### Indicateurs d'activité du CLIC de la Provence Verte

	2018	2019
Appels téléphoniques	690	873
Accueil	303	259
Visites	220	248



**La moyenne d'âge des personnes rencontrées est supérieure à 75 ans.**

Les interventions en 2019, centrées sur la commune de Brignoles, s'organisent sur la base des orientations vers le CLIC de la Provence Verte. Les évaluations ont été faites auprès de 248 personnes âgées ou aidants familiaux.



**Motifs principaux des contacts avec le CLIC de la Provence Verte :**

- Accès aux droits (constitution de dossiers retraite, protection sociale : dossier CMU-C, APA, fiscalité)
- Vie à domicile (isolement social, travaux d'amélioration de l'habitat, recherche et accès au logement, téléassistance, transport, téléassistance, intervention aide à domicile)
- Structure d'accueil pour personnes âgées (Hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour)
- Offre de soins (soins à domicile, consultation mémoire, réseau de santé)
- Renseignements sur les missions du service.



## UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ATTRACTIF ET CRÉATIF

- └ Le Développement Économique
- └ L’Agriculture
- └ Le Tourisme
- └ L’Habitat
- └ Les Transports et la Mobilité
- └ Les Equipements, Ouvrages  
et Infrastructures



### 3 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET PROMOUVOIR L’ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L’Agglomération Provence Verte entend soutenir le développement économique de son territoire en appuyant et en accompagnant les projets des entreprises.

En 2019, l’Agglomération a fortement investi dans l’aménagement de ses zones d’activités afin de développer une offre foncière de qualité.

- ⊕ L’implantation de nouvelles entreprises sur les zones d’activités communautaires et l’accompagnement des PME et des filières locales.
- ⊕ La promotion des atouts du territoire

#### ” L’appui à l’implantation de nouvelles entreprises sur les zones d’activités communautaires et l’accompagnement des PME et des filières locales.

Commercialisation des derniers terrains encore disponibles sur la zone Nicopolis notamment en direction des PME locales en phase de croissance.

Au total se seront 49 hectares qui auront été commercialisés en 2019 pour un potentiel de 850 emplois uniquement sur la zone de Nicopolis.

Afin de conserver la capacité d’implantation d’entreprises sur la Provence Verte, la Direction a également accompagné en 2019 des projets de création ou d’extension de zones d’activités sur les communes de Montfort, la Roquebrussanne, Carcès et Tourves.

Sur ces deux dernières communes, les futurs schémas d’aménagement ont été réalisés. Ainsi, 10 hectares de foncier d’activité à destination des PME pourront être commercialisés dans les toutes prochaines années.

#### ” Faire connaître les atouts du territoire

L’Agglomération a poursuivi ses actions de communication et de promotion visant à faire connaître les atouts du territoire afin d’attirer les investisseurs.

- ⊕ Participation à des manifestations d’envergure nationale : le Salon des Entrepreneurs au Parc Chanot à Marseille, les 22 et 23 octobre et le Salon International de l’Immobilier d’Entreprises (le SIMI) à Paris, du 11 au 13 décembre 2019.
- ⊕ Stand lors de la Foire de Brignoles du 13 au 22 avril ; manifestation soutenue financièrement par l’Agglomération qui a accueilli plus de 60 000 visiteurs.
- ⊕ Les Rendez-vous de l’Economié

ZOOM  
SUR

#### Les Rendez-vous de l’Economie

- ⊕ En 2019, la direction du Développement Economique a initié les « Les Rendez-vous de l’Eco ». Ces moments de rencontre réunissent les chefs d’entreprises de la Provence Verte pour un échange sur les dernières réglementations ou actualités économiques du territoire. Ils ont été ainsi nombreux à participer à ces réunions dont les premiers thèmes ont été le déploiement de la fibre optique sur la Provence Verte, le recrutement ou bien encore les obligations du dirigeants d’entreprises.

#### Les travaux de la zone zone d’activités du Chemin d’Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

- ⊕ La zone d’activités du Chemin d’Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume est un espace économique majeur de la Provence Verte. L’Agglomération en assure l’aménagement, l’entretien et la promotion en lien avec l’association ADPACA qui fédère les chefs d’entreprises. En 2019, afin de répondre à la fréquentation croissante de la zone et à l’arrivée de nouvelles enseignes, l’Agglomération a procédé à la réalisation de 37 nouvelles places de parking qui répondent aux besoins de stationnement des salariés et des visiteurs.

### 3 AGRICULTURE

UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRE, ATTRACTIF ET CREATIF

#### Présentation de la Compétence Agriculture

Dans le cadre de sa politique agricole menée sur le territoire, l'Agglomération Provence Verte a pour objectifs de :

- Contribuer au développement de l'agriculture ;
- Favoriser le confortement et la reprise des exploitations agricoles ;
- Construire une stratégie alimentaire locale.

#### Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

Avec différents partenaires, l'Agglomération Provence Verte facilite l'installation de jeunes agriculteurs.

Parmi eux, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER), à travers les conventions d'interventions foncières (CIF) et d'aménagement rural (CAR) signées avec l'Agglomération Provence Verte, procède à la veille foncière liées aux transactions de parcelles agricoles et anime l'observatoire foncier du territoire de la Provence Verte.

**Ces outils, destinés aux agriculteurs ayant pour ambition de s'installer, peuvent également profiter aux communes membres de l'Agglomération, pour les aider dans la maîtrise de leur foncier et ainsi, limiter les spéculations.**

#### Bilan de la SAFER de l'année 2019

- 29 agriculteurs ont reçu une aide à l'acquisition
- 134 porteurs de projet reçus sur les permanences de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Brignoles et Garéoult (nouvelle permanence mise en place depuis juin 2019)
- 785 notifications de transactions agricoles ont été transmises grâce à l'observatoire foncier.

#### Promotion des produits de qualité

L'Agglomération Provence Verte souhaite construire une stratégie alimentaire locale en privilégiant le développement d'un réseau alimentaire de proximité, les circuits courts et la valorisation des initiatives et des produits locaux autour de la filière maraîchage.

Pour cela, à travers le Projet Alimentaire Territorial lancé en 2018, la Direction de l'Agriculture, en partenariat avec le Lycée Agricole de la Provence Verte, construit progressivement l'état des lieux de son territoire qui, à termes, permettra d'identifier sa dynamique, ses enjeux, mais aussi les problématiques spécifiques à la Provence Verte.

En ce sens, le premier COPIL s'étant déroulé en novembre 2019, ouvert à la concertation de multiples acteurs, a permis de fixer le cap et l'ambition de ce projet, et ainsi construire une vision partagée pour inscrire l'agriculture et l'alimentation durable au cœur du projet de territoire.

Accompagner l'installation et la transmission des exploitations agricoles est en enjeu majeur pour le maintien de l'agriculture sur le territoire. En septembre 2019, la Chambre d'Agriculture développe un nouveau service, le Point d'Accueil Transmission, dont les objectifs sont de former, développer et lancer un processus pour la relève afin d'assurer la durabilité agricole et le renouvellement des générations. Une permanence de proximité située à Brignoles permet désormais d'assurer des rendez-vous et ainsi de créer du lien avec les entreprises agricoles du territoire. Une dizaine d'agriculteurs a déjà pu bénéficier de ce service.



**Ces dispositifs ont profité à deux agriculteurs en 2019 et ont permis pour l'un de conforter son exploitation et pour l'autre la transmission de son exploitation dans les meilleures conditions possibles**

### 3 TOURISME

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT, À LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE PROVENCE VERTE AINSI QU'À L'ACCUEIL ET L'INFORMATION TOURISTIQUE CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, PATRIMONIAL ET CULTUREL DU TERRITOIRE PROVENCE VERTE

#### Le tourisme, acteur économique majeur du territoire

Depuis le 1er janvier 2019, l'Agglomération Provence Verte exerce de façon pleine et entière sa compétence en matière de promotion du tourisme y compris la création d'offices du tourisme.

L'Agglomération Provence Verte, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon a contribué au développement et à la promotion touristique de son territoire en mettant à disposition des hébergeurs, professionnels ou non, et des opérateurs numériques, une plateforme électronique d'information, de déclaration et versement de la taxe de séjour sur le site Internet caprovenceverte.taxessejour.fr

Le produit de la taxe de séjour est récolté par l'Agglomération Provence Verte puis reversé pour 90% à l'Office de Tourisme Provence Verte et Verdon pour la promotion et la valorisation touristique du territoire PROVENCE VERTE ; les 10% restants sont reversés au Département du Var.

En 2019, le produit de la taxe de séjour prélevé sur l'ensemble du territoire Provence Verte couvert par l'Office de tourisme s'élève à près de 265 000 euros.

#### La taxe de séjour : pourquoi, comment?

La taxe de séjour (au réel) doit être perçue sur les personnes hébergées à titre onéreux et qui sont assujetties non exonérées.

##### Les personnes qui séjournent à titre onéreux...

Il s'agit des personnes qui paient pour occuper l'hébergement.

Les occupants d'un hébergement peuvent séjournier à titre onéreux ou gratuitement.

Exemple :

Une famille de touristes en provenance d'un pays de l'Union Européenne composée de 2 adultes et d'un nourrisson séjournent dans un hôtel qui ne fait pas payer les enfants. On a 3 occupants, dont 2 séjournent à titre onéreux (les adultes) et 1 séjourt à titre gratuit. Les 3 occupants sont assujettis, mais l'un d'entre eux, le nourrisson, est exonéré (mineur).

##### ...qui sont assujetties...

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune. À compter du 1er janvier 2020, il n'est plus fait référence à la taxe d'habitation et toute personne non domiciliée sur le territoire de la commune où il séjourne est donc assujettie à la taxe de séjour.



### 3 HABITAT

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT POUR AMÉLIORER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS ET LE PARC DE LOGEMENTS PRIVÉ EXISTANT

#### Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est approuvé

Le PLH est un outil de définition et de conduite des politiques locales de l'Habitat pour une durée de 6 ans. C'est un document de planification dont l'élaboration est obligatoire pour la collectivité.

Portée par les élus de l'Agglomération Provence Verte, l'élaboration de ce document stratégique a été l'occasion de mobiliser une pluralité d'acteurs publics et privés de l'habitat par la mise en œuvre d'un travail d'échange, de dialogue, de partages d'expériences dans le respect des ambitions et des contraintes de chacun.

Basée sur une double entrée territoriale et thématique, la première phase de diagnostic a permis d'avoir une vision claire des dynamiques à l'œuvre sur l'ensemble des 28 communes et d'affiner l'analyse sur les enjeux centraux du territoire.

**4 axes d'interventions prioritaires sont la clé de voute du document d'orientations stratégiques dont le fil conducteur est la concrétisation d'une politique de l'Habitat, cohérente, réaliste et ambitieuse qui prend en compte les autres thématiques de l'aménagement du territoire : le développement économique, les transports, le cadre de vie afin d'assurer une offre adaptée en logements pour les ménages présents sur le territoire et ceux désireux de s'y installer et accompagner ainsi le développement de l'agglomération.**

Près de 5 millions d'euros ont été mobilisés pour la mise en œuvre des dix actions opérationnelles dont la moitié sera consacrée à l'amélioration du parc privé existant. C'est une véritable « boîte à outils », que met en place aujourd'hui l'Agglomération pour toutes ses communes, de la plus grande à la plus petite. Le Préfet du Var a salué le travail qualitatif mené par les élus et acteurs du territoire et a émis un avis favorable au projet de PLH approuvé à l'unanimité, lors du Conseil Communautaire du 30 septembre 2019.



ZOOM  
SUR

#### Un programme de 12 logements sociaux à Montfort-sur-Argens.

- + Cette opération en greffe villageoise, peu dense et parfaitement intégrée respecte la volonté des élus communaux de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.
- + Parmi les ménages attributaires :
  - + 10 sur 12 logements ont été attribués à des habitants montfortais
  - + 11 logements familles d'actifs/ 1 logement famille retraité
  - + 4 familles monoparentales/ 3 couples avec enfants/ 4 Personnes seules/ 1 couple marié retraité
- + Participation exceptionnelle de l'Agglomération Provence Verte d'un montant de 139.000€



### 3 HABITAT ET LOGEMENTS SPÉCIFIQUES

MISE EN ŒUVRE DU PIG « HABITER MIEUX ET LOUER MIEUX EN PROVENCE VERTE »  
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

**La mise en œuvre d'un Programme d'intérêt General (PIG) pour répondre aux enjeux de rénovation de l'habitat privé**



Face à la multiplicité des dispositifs d'accompagnements financiers existants pour rénover son logement, l'Agglomération souhaite être l'interlocuteur de référence afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches et soutenir les élus face à des situations souvent complexes d'habitat indigne.

Ainsi elle a travaillé au cours de l'année 2019 à la mise en œuvre du PIG « Habiter Mieux et Louer Mieux en Provence Verte ».

Ce dispositif permet de lutter efficacement sur la dégradation du bâti notamment dans les centres anciens en soutenant financièrement et techniquement les propriétaires occupants modestes et les propriétaires bailleurs conventionnant leurs loyers.

Seront subventionnés les travaux dans les logements de plus de 15 ans, situés sur le territoire de toutes les communes de la Provence Verte sauf ceux situés dans les périphéries de l'OPAH de Brignoles et Saint Maximin et qui répondent aux enjeux suivants :

- + Traiter et accompagner les situations de mal logement.
- + Développer une offre de logements locatifs alliant qualité du logement et maîtrise du loyer.
- + Promouvoir une réhabilitation de qualité des logements et permettre aux ménages de réaliser des économies de charges significatives et améliorer ainsi leur reste à vivre.
- + Réduire les conséquences de la perte d'autonomie et permettre aux personnes âgées ou handicapées de rester à domicile.

L'objectif fixé est d'accompagner à compter de 2020 la réhabilitation de 216 logements pendant 3 ans.

Une équipe pluridisciplinaire de suivi animation accompagnera gratuitement les propriétaires dans la réalisation de leurs projets de réhabilitation et le montage des dossiers de subventions.

Ce dispositif mobilise une participation financière 5 900 000€ des partenaires publics - l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département, Action Logement dont près de 1 400 000€ de l'Agglomération.

#### Une participation de l'Agglomération Provence Verte pour accompagner les particuliers aux travaux de rénovation des façades .

Cette participation permet de soutenir l'action d'embellissement des centres anciens et du cœur de village et d'abonder financièrement la mise en œuvre d'un plan façade communale.

La subvention communautaire représente 20% du montant total des travaux, plafonnée à 1 000 €.

24 dossiers ont été déposés au cours de l'année soit 24 000 Euros de subventions engagés.

#### “ L'aire d'accueil communautaire des gens du Voyage :

Le territoire est en conformité avec le schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage du Var car il dispose depuis 2009 d'une aire d'accueil aménagée d'une capacité de 40 emplacements-caravanes.

La gestion et l'entretien de l'équipement est confié par délégation à la Société GDV.  
La contribution annuelle de l'Agglomération est de 77 200 €.

L'aire d'accueil a connu sur l'année 2019 un taux d'occupation de 50% en moyenne, contre 30% pour les années précédentes. La durée moyenne de séjour est de 30 jours.



### 3 TRANSPORTS ET MOBILITÉ

#### DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU MOUV'ENBUS ET AMÉNAGEMENT ET ACCESSIBILITÉ DES POINTS D'ARRÊT

- + Dans l'exercice de sa compétence, plusieurs lignes ont été modifiées et des dessertes créées pour répondre aux attentes des usagers l'Agglomération de la Provence Verte. L'ensemble du réseau Mouv'enbus est désormais accessible à tous les habitants du territoire intercommunal avec la volonté principale de favoriser la mobilité des habitants.

#### Aménagement et accessibilité des points d'arrêt

L'Agglomération a procédé à une centaine d'aménagements et mise aux normes d'accessibilité des points d'arrêt afin de répondre aux besoins des voyageurs tout en respectant le cadre légal.

#### Abonnement aux transports scolaires

A compter de septembre 2019, l'abonnement scolaire s'élève à 110 euros. Le remboursement intercommunal reste identique à celui pratiqué en 2018, soit un maintien de la participation intercommunale de 50 euros aux frais d'abonnement aux transports scolaires à tous les élèves de collège et de lycées habitant sur le territoire de l'Agglomération pour l'année 2019. Le montant de la participation intercommunale s'élève à 257 600 euros pour 5 152 élèves.

Les étudiants de moins de 26 ans domiciliés sur le territoire de la Provence Verte ont bénéficié d'un remboursement de 50 euros de leur abonnement aux transports scolaires. Plus de 510 dossiers ont été étudiés pour une prise en charge intercommunale de 25 500 euros.

**ZOOM SUR**



### 3 EQUIPEMENTS OUVRAGES ET INFRASTRUCTURES

#### NUMÉRIQUE

##### Le développement du numérique au sein de l'Agglomération s'inscrit dans une triple perspective :

- + Le renforcement de l'attractivité du territoire en proposant aux investisseurs d'installer leur startup sur le territoire,
- + La performance des services publics aux usagers et la transparence de l'administration,
- + L'ambition de s'appuyer sur le déploiement du numérique et la transformation digitale pour en faire des leviers de développement et de réponse aux défis de la transition écologique.

Le développement du numérique sur le territoire doit donner un accès à un bouquet de service technologique aux usagers.

Pour développer ce bouquet de service, le support de communication (le réseau) se doit d'être performant.

L'Agglomération Provence Verte a piloté le projet de déploiement par VAR THD de la fibre sur son territoire en associant un pilotage projet extrêmement précis avec les différents acteurs

En effet, tous les foyers de la Provence Verte auront la possibilité de s'abonner à l'Internet très haut débit et avec l'opérateur de leur choix via la fibre d'ici fin 2023.

La société Var THD a démarré les travaux de déploiement d'installation de 320 000 lignes FTTH en novembre 2018 pour l'ensemble du département.

En lien avec l'Agglomération Provence Verte, le déploiement de 4 438 prises avait déjà été réalisé à fin 2019. Le déploiement va s'accélérer jusqu'à atteindre les 20 000

prises en fin d'année 2020 et les 60 000 prises nécessaires seront déployées d'ici trois ans pour se terminer à fin 2023.

La direction du numérique pilote le projet avec la maîtrise d'œuvre et informe l'ensemble des communes de l'avancée des travaux à travers un bulletin d'information et des réunions physiques trimestrielles.

Par ailleurs, la mise en place d'une station RTK permettant le relevé géographique au centimètre a été mise en œuvre. Cela permettra aux différents bureaux d'études de remettre les documents SIG aux normes attendues.

Ainsi dans les années qui viennent sera mis à disposition du public l'ensemble des outils permettant les démarches digitales et les différents portails usagers nécessaire à la dématérialisation des documents (demande de certificat d'urbanisme, consultation de documents, inscription en ligne, ...).

#### LES CHIFFRES CLÉS

- + 10 postes en libre-service déployés dans une salle de formation
- + 8 armoires réseaux et télécoms entièrement refaites
- + 50 téléphones IP déployés
- + 1 station RTK installée
- + 10 bureaux à la pépinière structurés pour recevoir des entreprises
- + 3 logiciels métiers déployés

##### La remise aux normes de l'ensemble de l'architecture et de l'organisation a permis :

- + Le développement de nouveaux systèmes SIG
- + La reprise globale des réseaux informatiques de la CAPV
- + Le déploiement de la téléphonie IP : déploiement des postes IP et d'un seul cable réseau pour le couple téléphone, PC
- + L'accompagnement des communes dans leur volonté de digitalisation de leur service
- + L'accompagnement projet pour le déploiement des logiciels métiers pour les médiathèques et les modules spécifiques pour l'urbanisme.
- + La mise en place d'une politique de renouvellement des PC des agents de la collectivités tous les 5 ans.

Une politique pour le renouvellement des PC a été mise en place. Les PC sont renouvelés tous les 5 ans. Les PC obsolètes de 2010, 2011, 2012 et 2013 ont été remplacés soit 20 PC sur les 60 PC qui constituent le parc.

**ZOOM SUR**



##### La mise en œuvre de la pépinière d'entreprises et des salles connectées.

La pépinière va permettre l'accueil de jeunes entrepreneurs qui pourront développer leur savoir-faire dans le numérique à travers la mise à disposition de bureaux, de Fab-Lab et des différentes technologies dont ils ont besoin.

Des salles connectées mettent en œuvre la possibilité de visio conférence, de formation avec la mise à disposition de 10 PC en libre-service pour l'Agglomération et les 28 communes membres.

Des salles de réunion équipées d'écrans, de rétro projecteur et de Wifi haut débit permettent le fonctionnement d'un éco système à développer.

L'espace commun a été organisé en 2019 et il est prêt à accueillir l'hébergement d'un mini data center et d'un showroom mettant en exergue les technologies wifi public et de vidéo protection dernière génération.



### 3 EQUIPEMENTS OUVRAGES ET INFRASTRUCTURES CONSTRUIRE ET RÉNOVER

**Pilotage des opérations de travaux d'envergure, entretien quotidien de la voirie et des espaces publics communautaires, gestion des zones d'activités économiques, l'Agglomération œuvre au quotidien pour offrir aux usagers, aux administrés et aux entreprises des équipements de qualité.**



#### L'Agglo Provence Verte s'agrandit

**En décembre 2019, la CAPV a acquis 80 hectares de foncier, au Quartier de Paris à Brignoles.**

Cette acquisition répond à la nécessité, pour l'Agglomération de la Provence Verte, de posséder, dans son patrimoine, des espaces fonciers lui permettant de réaliser des projets structurants pour le territoire voire d'envergure régionale, liés à l'exercice de ses compétences économique, touristique et culturelle. Le territoire de l'Agglomération de la Provence Verte voit s'implanter des entreprises performantes et prestigieuses, dispose d'un patrimoine architectural et culturel renommé, et accueille près de 600 000 touristes par an. En outre, se déroule, chaque année sur le territoire, la Foire de Brignoles et de la Provence Verte, 1<sup>ère</sup> foire agricole et économique du département du Var.

Pour renforcer son attractivité, l'Agglomération de la Provence Verte entend réaliser la construction d'un Palais des Congrès, espace polyvalent, fonctionnel et convivial. Cet équipement permettra de proposer une offre globale dans le domaine de l'événementiel, des congrès et des séminaires.

D'autre part, dans un double objectif d'efficience de la dépense publique et de synergie des politiques publiques, l'Agglomération entend optimiser son parc immobilier, ses équipements communautaires.

Aussi, l'acquisition de ces parcelles, idéalement situées à proximité immédiate des accès routiers et autoroutiers d'importance et constituant, avec le siège de l'Hôtel de l'Agglomération, une même entité foncière de plus de 11 hectares, permettra, notamment, d'implanter le futur Hôtel de l'Agglomération et de développer un pôle de services communautaires.



#### Travaux et équipements structurants en 2019

##### La requalification des Ursulines et le projet de la Crèche La Tour.

L'Agglomération se dote d'un outil performant dédié à l'enseignement artistique. La restructuration du bâtiment historique des Ursulines est un projet qui allie modernité et histoire. En effet, les façades historiques du bâtiment sont conservées. Un bâtiment neuf est construit à l'intérieur de ces façades historiques. La surface totale du bâtiment est de 2 300 m<sup>2</sup> avec un aménagement dédié à l'enseignement musical, à la danse et au chant.

Cette construction met en œuvre des critères acoustiques de haut niveau, notamment avec une salle de spectacle permettant d'accueillir une centaine de spectateurs

Pour le projet de la crèche de la Tour, le marché, le marché a été attribué en septembre 2019. Cette crèche située quartier LA TOUR à Brignoles aura une superficie de plus de 1 050 m<sup>2</sup> et une capacité de 60 berceaux. 664 m<sup>2</sup> seront consacrés à la crèche et 179 m<sup>2</sup> seront destinés au relais d'assistante maternelle (RAM). La livraison de ce bâtiment est prévue pour la rentrée en septembre 2021.

#### Mais aussi...

**Service commun ADS :** un service d'instruction des autorisations du droit des sols est mis à disposition gratuitement des communes-membres. En 2019, deux communes (Pourcieux et Sainte-Anastasie-sur-l'Issole) ont adhéré à ce service portant à 13 le nombre de communes ayant transféré l'instruction de leurs dossiers à l'Agglomération. En 2019, le service ADS a instruit 2 366 dossiers au total.

**Création d'une règle technique communautaire** dédiée à l'entretien et la gestion des espaces publics : voirie, espaces verts, bâtiments avec 3 agents et un responsable.

#### LES CHIFFRES CLÉS

- + Le nombre de m<sup>2</sup> bâti en 2019 : 2 300 m<sup>2</sup>
- + La longueur de la voirie entretenue et requalifiée : 37 km
- + Projet crèche LA TOUR : 1 050 m<sup>2</sup>, 60 berceaux



”

## UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

- └ Préserver l'environnement et protéger les milieux naturels
- └ Prévenir les risques
- └ Réussir la transition énergétique

### 4 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS GESTION DES DECHETS



Une compétence transférée au **SIVED NG** (Syndicat Intercommunal de Valorisation et D'Elimination des Déchets – Nouvelle Génération),

#### QUELQUES CHIFFRES :

##### + Financiers

- Montant des participations 2019 : **17 215 000 €**.
- Coût des différentes collectes et du traitement des déchets : **11 125 209.97 € TTC**.
- Gestion des espaces tris (transports des déchets, prestation de service et salaire des agents) : **3 736 572.21 €**.
- Rachat des matériaux issus du recyclage et le soutien financier des différentes filières : **1 577 723.65 €**.

##### + Techniques

74 105,1 tonnes de DMA (Déchets ménagers et assimilés) traitées soit 819.7 kg/hab./an.

- 28 744.2 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 42 073 tonnes de déchets triés et valorisés (collectes sélectives, encombrants, cartons, gravats, déchets verts...).

Avec les collectes sélectives :

- 1 364 tonnes de papier
- 2 234 tonnes de verre
- 2 685 tonnes d'emballages ménagers

691.3 kg de déchets traités par habitant en 2019

#### DES ACTIONS :

##### + Agir sur la performance de tri

- Communiquer sur les actions et Sensibiliser le grand public
- Sensibiliser les scolaires
- Mener des opérations témoins (foyer Z'héros Déchets)
- Augmenter les colonnes d'apport volontaire (PAV)

##### + Agir sur les bio déchets

- Lutter contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire
- 4 cantines diagnostiquées, 800 élèves sensibilisés
- Sensibiliser les enfants compostage
- 120 élèves sensibilisés
- Déployer les aires de compostage partagé
- 13 communes équipées, 400 personnes participantes

#### DES SITES

13 espaces tris : apport gratuit pour les particuliers

Bras, La Roquebrussanne, Brignoles, Tourves, Le Val, Nans-les-Pins, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Forcalqueiret, Pourrières, Cotignac, Entrecasteaux, Rougiers, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

## 4 NOUVEAUX COMPOSTEURS

### 24 COMPOSTEURS PRÉSENTS DANS LES CRÈCHES, CENTRES AÉRÉS, ÉCOLES

- + Distribuer des composteurs individuels
  - 443 composteurs distribués
- + Poursuivre le compostage électromécanique
  - 44.6 tonnes de bio déchets collectées
- + Développer « le SIVED en « Poule Position »
  - 109 poulaillers distribués
- + Valoriser les végétaux sur la plate-forme de Tourves
  - 6 624 tonnes de déchets verts traités
- + Financer les usagers pour l'achat de broyeur individuel
  - 77 foyers subventionnés
- + Former à la gestion durable et intégrée des végétaux
  - 1 cession de formation



### Agir sur la durée de vie des produits

- + Aider à la création d'une filière de réemploi des bouteilles de verre
  - 30 100 bouteilles collectées
- + Promouvoir la réparation et le réemploi auprès du public
  - 5 fêtes de la récup et Repair'Cafés – 1 300 participants
- + Donner une seconde vie aux objets via les ressourceries
  - 16 emplois créés, 120 tonnes décrites d'objets collectés, 375 tonnes d'objets apportés, 170 clients par jour d'ouverture du magasin.

## 4 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS

### PRÉSERVATION DE LA FORêt

### “ L'Agglomération de la Provence Verte et la forêt privée

En 2019, le partenariat avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) s'est poursuivi. Pour harmoniser les connaissances, un diagnostic a été réalisé mettant en avant le foncier et la répartition des peuplements forestiers. Les zones nécessitant la mise en place d'une gestion, ont été mises en évidence. Le risque incendie est amplifié en l'absence de gestion forestière, qui passe par la coupe de bois pour diminuer la masse de combustible. Le CRPF propose aux propriétaires à proximité des pistes DFCI (Défense de la Forêt contre les Incendies) de procéder à des coupes de bois en se regroupant de façon

informelle. Cela permet à l'Agglomération Provence Verte de diminuer les coûts d'entretien des pistes DFCI et aux propriétaires de vendre leurs bois dans de bonnes conditions. Cela a été mis en place à Le Val, le long de la piste O7 O9 où 21 hectares ont été exploités et 296 stères de chênes vendu à un exploitant local.

D'autres actions ont été menées comme la création d'une boîte à outil pour permettre aux élus locaux de mettre en œuvre une action efficace et rapide en cas d'incendie en forêt privée.

### Agir sur les déchets d'activités économiques

- + Soumettre la redevance spéciale aux entreprises et aux administrations
  - 636 336 € facturés
- + Accompagner les collectivités vers l'éco exemplarité
  - 43 % des communes de l'Agglomération ont réalisé au moins 3 écogestes
- + Essaimer le label Commerce Engagé
  - 111 acteurs labellisés

### “ Le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal

L'Agglomération Provence Verte a élaboré en 2019 un POPI (Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal) avec le CERPAM (Centre d'études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée) à l'échelle de ses 28 communes pour développer le sylvopastoralisme et protéger les massifs

forestiers. Cette démarche participative et collaborative, présentée en Comité de Pilotage le 26 février 2019, favorise les relations entre les éleveurs pastoraux, les communes et l'intercommunalité et permet d'envisager des actions concrètes pour déployer le pastoralisme.

4 ateliers ont été organisés pour réunir les acteurs clés : techniciens et services spécialisés, éleveurs, initier des échanges, construire des projets communs, et construire de matière participative le plan d'actions pastoral.

- + 03 décembre 2019: Atelier « DFCI (Défense de la Forêt contre les Incendies) et gestion forestière »
- + 8 janvier 2020 : Atelier « Activités de pleine nature, chasse et prédatation »
- + 10 janvier 2020 : Atelier « Agriculture, urbanisme, installation-transmission »
- + 15 janvier 2020 : Atelier « Biodiversité, Environnement et Energie ».

### “ UNE CHARTRE PASTORALE INTERCOMMUNALE, véritable contrat moral, a été rédigée. Elle définit les sites d'intervention et dresse le plan d'actions qui a pour objectifs principaux :

- + De déployer les éleveurs sur les ouvrages DFCI et sur les milieux sur lesquels le pastoralisme peut avoir un impact positif (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles (ENS) ...)
- + D'assurer l'accessibilité et la garantie foncière des espaces pastoraux,
- + De renforcer les pratiques et sensibiliser les différents acteurs du territoire.

Elle a été approuvée en Conseil Communautaire le 2 mars 2020 puis sera signée par les maires et éleveurs concernés.

## 4 PRÉVENIR LES RISQUES

### PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

“ Les PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestiers) planifient les équipements et aménagements d'un massif forestier pendant 10 ans, pour prévenir les incendies, ralentir leur progression et favoriser les actions de lutte.

### L'Agglomération Provence Verte anime deux PIDAF:

- + PIDAF du Pays Brignolais – PIDAF Provence Verte Est : Forcalqueiret, Garéoult, La Roquebrussanne, Néoules, Roquebrune, Sainte-Anastasie-sur-l'Issole, Brignoles, Camps la Source, Carcès, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, La Celle, Le Val, Montfort-sur-Argens, Tourves, Vins-sur-Caramy.
- + PIDAF Provence Verte Ouest : Bras, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Nans, Ollières, Pourcieux, Pourrières, Rougiers, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Mazaugues et Méounes-lès-Montrieux..

### “ Une étude...

Le PIDAF Provence Verte Ouest est en cours d'élaboration. Le territoire est couvert par 76 % de forêt et est très exposé aux risques incendies. Il a connu une infrastructure de plus de 491 km de piste DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies), aujourd'hui moins de 25 % sont en état.

La stratégie du PIDAF s'appuiera, en coordination avec les PIDAF voisins, sur le schéma départemental de débroussaillage des routes départementales, en créant des liaisons entre routes par les pistes en cloisonnant au mieux les massifs forestiers.

#### + Zone 1 : Continuité du Massif de la Sainte Victoire :

Maintien de l'infrastructure DFCI existante, liaisons entre les pistes de Pourrières et Ollières,

#### + Zone 2 : Piémont du Défens et collines intermédiaires

Maintien de l'infrastructure DFCI

#### + Zone 3 : Mont Aurélien

Rétablissement de l'infrastructure DFCI efficiente, avec des liaisons Nord Sud et Est Ouest sur les secteurs accessibles

#### + Zone 4 : Massif de la Ste Baume et continuité :

Rétablissement de l'infrastructure DFCI efficiente et non impactante au niveau paysager et environnemental

Ces résultats ont été présentés en comité de pilotage le 25 novembre 2019. L'étude se poursuivra en 2020 avec la validation des pistes à inscrire (existante ou à créer).

### Des travaux ...

Des programmes de travaux, subventionnés à 80 % dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, sont déposés auprès de financeurs chaque année.

#### PROGRAMME 2017

- + Mise en conformité des ZAE (Zone d'appui élémentaire) des pistes T95 (Néoules), M108 (Carcès), T88 (Rocbaron), S1 (La Celle)
- + Création de la ZAE, piste S45 (Pourcieux).
- + Mise en conformité du glacis, piste S1 (La Celle)
- + Reprofilage de la piste et rénovation des citermes, piste O717 (Bras)

#### PROGRAMME 2019

- La mise aux normes des ZAE des pistes suivantes a été retenue pour être financée :
- + N86 (Correns et Châteauvert)
  - + S421 (Garéoult)
  - + T741 (Méounes)
  - + M151, M150, M154 (Vins-Sur-Caramy, Le Val et Carcès)
  - + T90 (Néoules).



### De l'information ...

Le 17 octobre 2019, l'Agglomération Provence Verte a organisé, en coopération avec le Département du Var, la Société du Canal de Provence, le CRPF et le CERPAM une réunion pour les élus de ses communes sur la Prévention des Feux de Forêts.

Au programme :

- + Gestion du risque incendie, Interaction entre intercommunalité et communes
- + Présentation d'une boîte à outil créée par le CRPF pour permettre une action efficace et rapide en cas d'incendie.
- + Bilan des actions réalisées après l'incendie survenu sur les communes de Correns, Cotignac et Montfort sur Argens en 2016
- + Faisabilité du pastoralisme et condition d'intervention post incendie.

## 4

### PRÉVENIR LES RISQUES

#### PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) peut difficilement se limiter aux frontières administratives. Des syndicats mixtes coordonnent les actions spécifiques sur une échelle correspondant à un grand bassin, assurant la gouvernance interterritoriale des cours d'eau, portant les Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI).

#### “ Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) :

Bras, Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Garéoult, La Celle, La Roquebrussanne, Le Val, Mazaugues, Montfort-sur-Argens, Nans les Pins, Néoules, Ollières, Rocbaron, Rougiers, Sainte-Anastasie-sur-Issole, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Tourves, Vins-sur-Caramy.

Le bilan à mi-parcours du contrat de rivière Caramy-Issole, présenté le 17 décembre 2019 a mis en évidence les avancées en matière de rétablissement de la continuité écologique et de gestion raisonnée de la ressource en eau. Le déséquilibre quantitatif entre la ressource disponible et les prélèvements est confirmé et quantifié, assorti d'objectifs à atteindre. Le PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) préconise des actions concertées.

Dans le cadre du PAPI, les études de maîtrise d'œuvre du programme de prévention des inondations de Brignoles se sont poursuivies. L'état initial hydraulique, écologique, morphologique, les contraintes et opportunités de l'opération ont été présentés en comité de pilotage le 7 novembre 2019. Une étude d'alia à l'échelle de La Celle a été finalisée.

#### “ Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de l'Arc (SABA) Pourrières, Pourcieux

Pour le volet agricole, le SABA participe au projet collectif « Ferme 30 000 » pour conseiller sur la mise en place de bandes tampons pour réduire le transfert de polluants vers le milieu et est partenaire du groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) pour la redynamisation des sols sur la Haute Vallée de l'Arc. Des agriculteurs expérimentent des pratiques pour réduire le recours aux intrants et améliorer la qualité des sols.

#### “ Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH) Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Nans-les-Pins

Dans la phase 2 du contrat de rivière de l'Huveaune, deux actions portées par l'Agglomération Provence Verte seront soutenues :

- + Réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif de la Station d'Epuration de Plan d'Aups. L'Agence de l'eau s'engage à une subvention de 30% dans le cadre d'un bonus «service public de l'eau et de l'assainissement» levé grâce au dispositif contractuel.
- + Etude d'aménagement et de restauration des sources de l'Huveaune. Cette action bénéficiera de 50% de subvention de l'Agence de l'eau. Le SMBVH, outre sa contribution technique à la réflexion engagée participera à hauteur de 10 000 euros.

#### “ Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) Méounes-lès-Montrieux

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur 6 km afin de restaurer l'écoulement naturel du Gapeau (87 embâcles retirés, 13 m<sup>3</sup> de déchets évacués, 64 arbres en mauvais états sanitaires ou déstabilisés abattus).

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes continue et donne de bons résultats sur l'Ailante : 60 m<sup>2</sup> de repousses et 9 cimes sèches sur 17 sujets traités.

La participation de l'Agglomération Provence Verte en 2019 était de :

- + SMA : 360 600 €
- + SABA : 9 000 €
- + SMBVH : 6 060 €
- + SMBVG : 7 155 €

## 4 PRÉVENIR LES RISQUES

### LE CONTRÔLE ANC

Le SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif) réalise les contrôles des systèmes d'assainissement des eaux usées des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif. Quatre techniciens, affectés par zone géographique, œuvrent sur les 28 communes du territoire.

#### “ Leurs missions s'articulent autour de deux axes :

##### + Accompagnement des usagers :

Les agents conseillent les usagers lors des travaux, renseignent sur les préconisations d'entretien des installations et gèrent les situations de voisinage conflictuelles.

##### + Contrôles des dispositifs :

Cette exigence de contrôle des installations d'ANC découle notamment de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, et de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 (Grenelle 2).

Les contrôles visent à vérifier que ces installations ne portent pas atteinte à la salubrité publique et/ou à la sécurité des personnes, et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

#### + Contrôle sur les installations neuves

Cela comprends les constructions nouvelles mais aussi les réhabilitations des anciens dispositifs.

- + Le contrôle de conception consiste en l'instruction d'un dossier et l'émission d'un avis sur la conformité du dispositif envisagé. Cet avis est obligatoire lors de l'instruction du permis de construire des constructions neuves.
- + Le contrôle de bonne réalisation permet de vérifier la conformité des travaux suite au dossier préalablement déposé.

#### + Contrôle sur les installations existantes

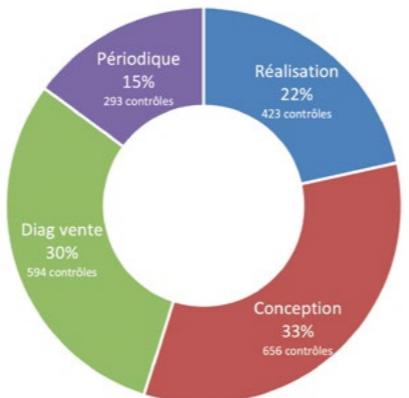
Le SPANC réalise un diagnostic de l'installation et émet un avis sur sa conformité.

- + Le diagnostic dans le cadre de la vente d'une habitation.
- + Le contrôle initial puis périodique de bon fonctionnement, au minimum tous les 10 ans.

1966 contrôles ont été réalisés en 2019 ce qui représentent une augmentation de 9.22 % par rapport à 2018. 293 sont des contrôles périodiques, 423 sont des contrôles de bonne réalisation des travaux (242 sur des installations neuves et 181 sur des réhabilitations de systèmes existants), 656 des conceptions et 594 sont des contrôles effectués dans le cadre de la vente du logement.

**Les prestations de contrôles donnent lieu au paiement par les usagers concernés de redevances, dans les conditions prévues dans le règlement de service. Cela représente en 2019 environ 216 000 € contre 209 329 € en 2018, soit une hausse de la facturation annuelle de 3,19%.**

Répartition par type de contrôles



Répartition selon les postes de travaux



Les usagers souhaitent faire le tri dans les aides financières existantes en lien avec leur projet (Crédit d'Impôt, Eco-PTZ (prêt taux 0), sollicitation des CEE (Certificat Economie d'Energie - prime Coup de Pouce (ex isolation à 1 €))

#### “ Des animations sur le territoire de la Provence Verte

##### 3 Ateliers Eco-gestes, les économies d'énergies réalisables avec pas ou peu d'investissement.

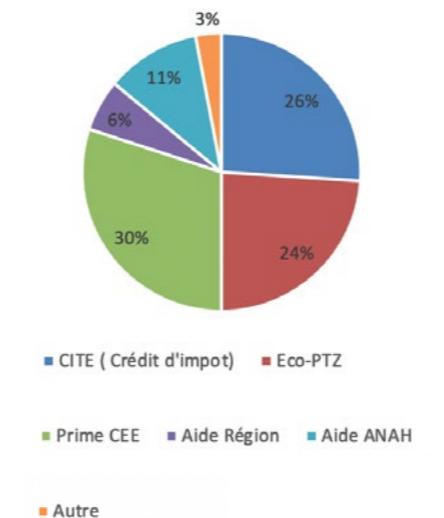
###### Animation pour sensibiliser à la rénovation énergétique

- + Visite d'une éco rénovation à Plan d'Aups le 27 avril
- + Balade thermique dans le centre ancien de Saint Maximin le 18 décembre

###### Salons et foires, conseils et informations

- + Foire de Brignoles le 16 avril
- + Festives de Plan d'Aups le 6 juillet
- + Forum des associations à Brignoles le 31 août et Saint Maximin le 14 septembre
- + Salon Smart Energy à Brignoles le 12 septembre

Répartition des conseils financiers



#### “ Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

Le PCAET de l'Agglomération Provence Verte, confié au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, est un projet territorial décrivant des objectifs stratégiques et opérationnels et définissant des engagements face aux changements climatiques. Le diagnostic a été présenté en commission climat le 26 juin. Il s'articule autour des thématiques suivantes :

- + Vulnérabilité au changement climatique
- + Qualité de l'air
- + Coût de l'inaction
- + Consommation d'énergie et potentiels de réduction
- + Production d'énergies renouvelables et potentiels d'augmentation
- + Séquestration carbone

Des enjeux ont été identifiés et seront déclinés en axes et orientations.

###### Les enjeux prioritaires :

- + Adapter l'agriculture au changement climatique et promouvoir une agriculture bas carbone
- + Développer les énergies renouvelables
- + Améliorer la gestion des déchets et de l'énergie dans les entreprises
- + Optimiser les déplacements et développer de nouveaux modes de mobilités durables
- + Réduire les consommations d'énergie en rénovant l'habitat

###### D'autres enjeux importants :

- + Sécuriser la ressource en eau et préserver les milieux aquatiques
- + Augmenter le stockage carbone
- + Réduire les polluants émis par le trafic routier.

Le séminaire Plan Climat de notre territoire a été organisé le 18 décembre 2019 afin de partager avec les partenaires institutionnels le diagnostic et co-construire la vision stratégique Climat Air Energie.

#### “ Action territoriale

L'Agglomération Provence Verte continue de soutenir les « Entretiens de Correns ». La thématique en 2019 était « Pour accompagner la transition sociale et écologique, comment repenser notre relation aux autres et ainsi défricher de nouvelles formes de gouvernance ? »

## 4 RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### “ FAIRE : Faciliter Accompagner Informer pour la Rénovation Energétique

L'Agglomération Provence Verte s'est associée avec l'Agence des Politiques Energétiques du Var pour développer le service public FAIRE.

##### + Un accompagnement personnalisé

Des permanences d'accueil sont organisées à Brignoles, Garéoult et Saint Maximin, le 4ème mercredi du mois. Un conseiller informe et accompagne les usagers dans leurs projets de rénovation énergétique.

En 2019, 445 ménages ont sollicité FAIRE dont 72 lors des permanences d'accueil. En tout, 885 demandes ont été formulées, 20 % portant sur des informations générales, 41 % sur des critères financiers et 39 % sur des données techniques.

Les renseignements techniques s'orientent essentiellement autour des matériaux améliorant le confort des logements et réduisant la facture énergétique comme l'isolation et le chauffage.



**AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE**  
Quartier de Paris  
**174 Route Départementale 554**  
**83170 BRIGNOLES**  
**04 98 05 27 10**  
**[contact@caprovenceverte.fr](mailto:contact@caprovenceverte.fr)**  
**[www.caprovenceverte.fr](http://www.caprovenceverte.fr)**



Agglomération  
**Provence verte**